



Rapport annuel sur l'aménagement forestier pour 2012-2013

Renseignements qui permettent de mieux comprendre le mode de gestion des forêts de la Couronne. Comprend aussi des données générales permettant de comparer les rapports annuels et les activités d'aménagement des forêts à venir.

1. Aperçu (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-0>)
2. Résumé (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-1>)
3. Forêts de l'Ontario (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-2>)
4. Perturbations naturelles (incendies, intempéries et insectes) (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-3>)
5. Superficie récoltée (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-4>)
6. Superficie des coupes à blanc (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-5>)
7. Volume récolté (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-6>)
8. Régénération et entretien des forêts (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-7>)
9. Surveillance de l'efficacité en matière sylvicole (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-8>)
10. Industrie forestière de l'Ontario (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-9>)
11. Chemins forestiers (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-10>)
12. Conformité des opérations forestières (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-11>)
13. Vérifications indépendantes des forêts (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-12>)
14. Certification forestière (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-13>)
15. Science forestière, recherche et élaboration des politiques (<http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-14>)

[laménagement-forestier-pour-2012-2013#section-14\)](#)

16. [Participation des Autochtones à la gestion forestière \(http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-15\)](#)

17. [Rapport annuel sur l'aménagement forestier – Conclusion \(http://www.ontario.ca/fr/page/rapport-annuel-sur-lamenagement-forestier-pour-2012-2013#section-16\)](#)

Aperçu

Le présent document constitue le dix-huitième rapport annuel sur l'aménagement forestier en Ontario. Il contient des renseignements sur les activités d'aménagement forestier menées dans les forêts de la Couronne de l'Ontario du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013 et traite principalement des ressources forestières des terres de la Couronne situées dans la zone d'aménagement forestier (ZAF (zone d'aménagement forestier) (zone d'aménagement forestier)). Les programmes du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts)) qui portent sur les terres privées ou les parcs provinciaux n'y sont pas abordés.

Le rapport annuel sur l'aménagement forestier a été préparé afin de répondre aux exigences énoncées dans l'Évaluation environnementale de portée générale sur la gestion forestière des terres de la Couronne en Ontario du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts). Le rapport est préparé conformément aux principes et à l'esprit de la Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne (LDFO (Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne)). Il contient, notamment, un sommaire et une analyse de 42 rapports annuels d'unités de gestion.

Au 1^{er} mai 2014, quatre unités de gestion n'avaient pas encore soumis les données requises dans le cadre des rapports annuels : la forêt de Wabigoon, la forêt Big Pic, la forêt Ogoki et la forêt Pic River. Pour ces unités de gestion, on a donc fait une estimation en fonction des données de l'année précédente. Ces données seront révisées une fois que la soumission finale aura été reçue, puis seront intégrées dans le rapport de la prochaine année.

Les rapports annuels officiels des unités de gestion sont disponibles sur le site de la planification de la gestion forestière à l'adresse suivante : [efmp.lrc.gov.on.ca/eFMP/home.do](http://www.efmp.lrc.gov.on.ca/eFMP/home.do)
(<http://www.efmp.lrc.gov.on.ca/eFMP/home.do>)

Le rapport contient les données les plus récentes; toutefois, comme l'ensemble des données fait l'objet d'améliorations constantes, des modifications pourraient être apportées aux données. Le niveau de précision des nombres indiqués peut être à l'origine d'erreurs d'arrondissement mineures. On a corrigé certaines erreurs et procédé à des rajustements dans les couches spatiales des rapports annuels. Toutes les couches spatiales ont été transférées vers une projection uniforme, et les zones exceptionnellement petites ont été intégrées dans des zones adjacentes ou ont été éliminées. De plus, plusieurs couches ont été comparées aux années précédentes, et les doubles emplois dans le calcul ont été éliminés. L'incidence de ces modifications est exceptionnellement faible.

De plus amples renseignements sur les programmes du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) peuvent être obtenus à l'adresse suivante : <http://www.ontario.ca/fr/regions-rurales-et-du-nord/foresterie>
(<http://www.ontario.ca/fr/regions-rurales-et-du-nord/foresterie>).

Résumé

Les forêts de la Couronne de l'Ontario sont gérées de manière durable afin d'assurer leur santé à long terme tout en offrant des avantages environnementaux, économiques et sociaux à la population ontarienne. Le Rapport annuel sur l'aménagement forestier 2012-2013 contient de l'information sur le mode de gestion des forêts de la Couronne

de l'Ontario. Le rapport fait la synthèse des activités d'aménagement des forêts qui ont été réalisées du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013. Voici un résumé des principales activités d'aménagement des forêts réalisées en 2012-2013 :

Perturbations naturelles

- Les perturbations naturelles ont touché 1 104 277 ha
- Les intempéries et la sécheresse ont touché 462 271 ha
- Les incendies ont touché 149 145 ha
- Les insectes ont infesté 492 961 ha

Exploitation forestière

- 115 048 ha ont été récoltés
- Les récoltes ont produit 11,7 millions de mètres cubes de bois
- Les perturbations naturelles ont touché une superficie supérieure à la superficie des récoltes

Régénération forestière

- Des activités de régénération ont été réalisées sur 206 245 ha
- Régénération artificielle (plantation et ensemencement) : 49 751 ha
- Régénération naturelle : 57 838 ha
- Somme consacrée à la régénération forestière : 47,5 M\$

Surveillance de l'efficacité en matière sylvicole

- Superficie arpentée aux fins d'évaluation de la régénération forestière : 118,028 ha
- 95 % des efforts ont satisfait à la norme de régénération acceptable

Industrie forestière

- Recettes de l'industrie forestière de l'Ontario : 11,9 G\$
- Nombre d'emploi directs dans l'industrie forestière : 55 600
- Paiements des droits à la Couronne : 83,7 M\$
- Contribution au Fonds de reboisement : 38,3 M\$

Chemins forestiers

- Construction de 3 417 km de nouvelles routes
- Établissement de limitations d'accès sur une distance de 952 km
- Déclassement de 796 km de routes
- Financement des routes : 60 M\$

Conformité des opérations forestières

- 3 004 inspections ont été réalisées

- 2 274 inspections ont été réalisées par l'industrie forestière
- 730 inspections ont été réalisées par le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts)
- Taux de conformité de 98 %

Vérifications indépendantes des forêts

- 9 vérifications indépendantes des forêts ont été réalisées
- On a recommandé le renouvellement de tous les permis d'aménagement forestier durable
- 86 améliorations recommandées et 6 pratiques exemplaires

Certification forestière

- 28 des 41 unités ont reçu leur certification
- Deux forêts ont obtenu leur certification pour la première fois en vertu de la SFI
- La certification de plusieurs unités a été renouvelée

Participation des Autochtones à la gestion forestière

- La société de gestion forestière Nawiinginokiima a été mise sur pied
- Les communautés autochtones ont participé aux activités d'aménagement forestier et de développement économique dans toute la province

Forêts de l'Ontario

L'Ontario couvre une superficie de 107,6 millions d'hectares (Mha).

- Les terres publiques couvrent 87 % de la superficie de l'Ontario (93,2 Mha);
- Les forêts recouvrent 66 % de la superficie de la province (71,1 Mha);
- Les forêts productives représentent 52 % du territoire (56,1 Mha);
- 9,4 % des forêts productives se situent dans les limites de parcs ou de zones protégées actuels ou prévus.



Une gestion forestière des terres de la Couronne est pratiquée dans la zone d'aménagement forestier (ZAF (zone d'aménagement forestier) (zone d'aménagement forestier) – MRN-71 et forêt Whitefeather – MRN-74), soit sur une superficie de 45 millions d'hectares s'étendant à travers tout l'Ontario, de Kemptville jusqu'au lac Red.

Les catégories de terres sont résumées ci-après, et des renseignements supplémentaires sont présentés dans le Rapport sur les ressources forestières de l'Ontario de 2011, qui peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/rapports-sur-les-forets>
<http://www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/rapports-sur-les-forets>).

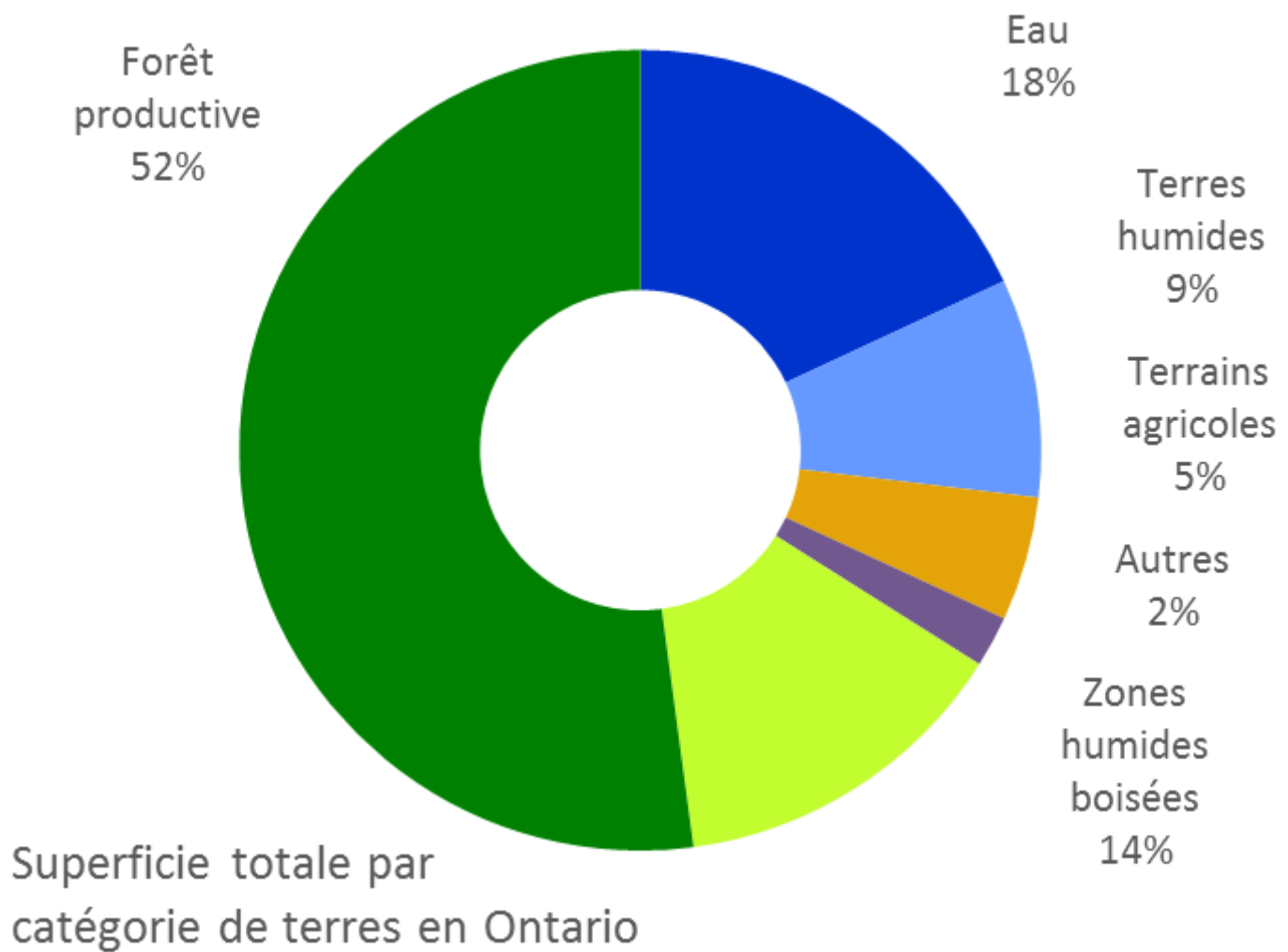
Superficie provinciale totale par catégorie de terres (superficie en hectares)

Catégorie de terres	Couronne	Protégée Régions	Autres	Total
eau	17 028 847	1 819 446	594 998	19 443 291
terre humide	8 170 336	1 082 148	245 512	9 497 996
champ	32 564	6 901	5 362 145	5 401 610
autre	816 335	414 077	995 339	2 225 751
terre humide boisée	12 744 149	1 142 442	1 086 587	14 973 178
forêt productive	44 683 015	5 276 719	6 134 858	56 094 592
Total:	83 475 246	9 741 734	14 419 438	107 636 418

Superficie totale dans la ZAF (zone d'aménagement forestier) (zone d'aménagement forestier) (MRN-71 et MRN-74), par catégorie de terres (superficie en hectares)

Catégorie de terres	Couronne	Protégée Régions	Autres	Total
eau	4,619,302	968,663	276,814	5,864,778
terre humide	296,463	72,880	98,392	467,735
champ	13,728	649	581,423	595,800
autre	283,167	81,941	290,672	655,779
terre humide boisée	1,403,042	190,524	182,971	1,776,537
forêt productive	27,804,344	3,232,693	4,581,261	35,618,298
Total:	34,420,046	4,547,349	6,011,532	44,978,927

Source : Rapport sur les ressources forestières de l'Ontario de 2011, mis à jour afin d'y inclure la forêt Whitefeather.



Perturbations naturelles (incendies, intempéries et insectes)

Les pertes forestières attribuables aux insectes, aux incendies et aux intempéries ont été importantes; elles se sont élevées à 1 104 377 hectares dans l'ensemble de la province en 2012-2013.

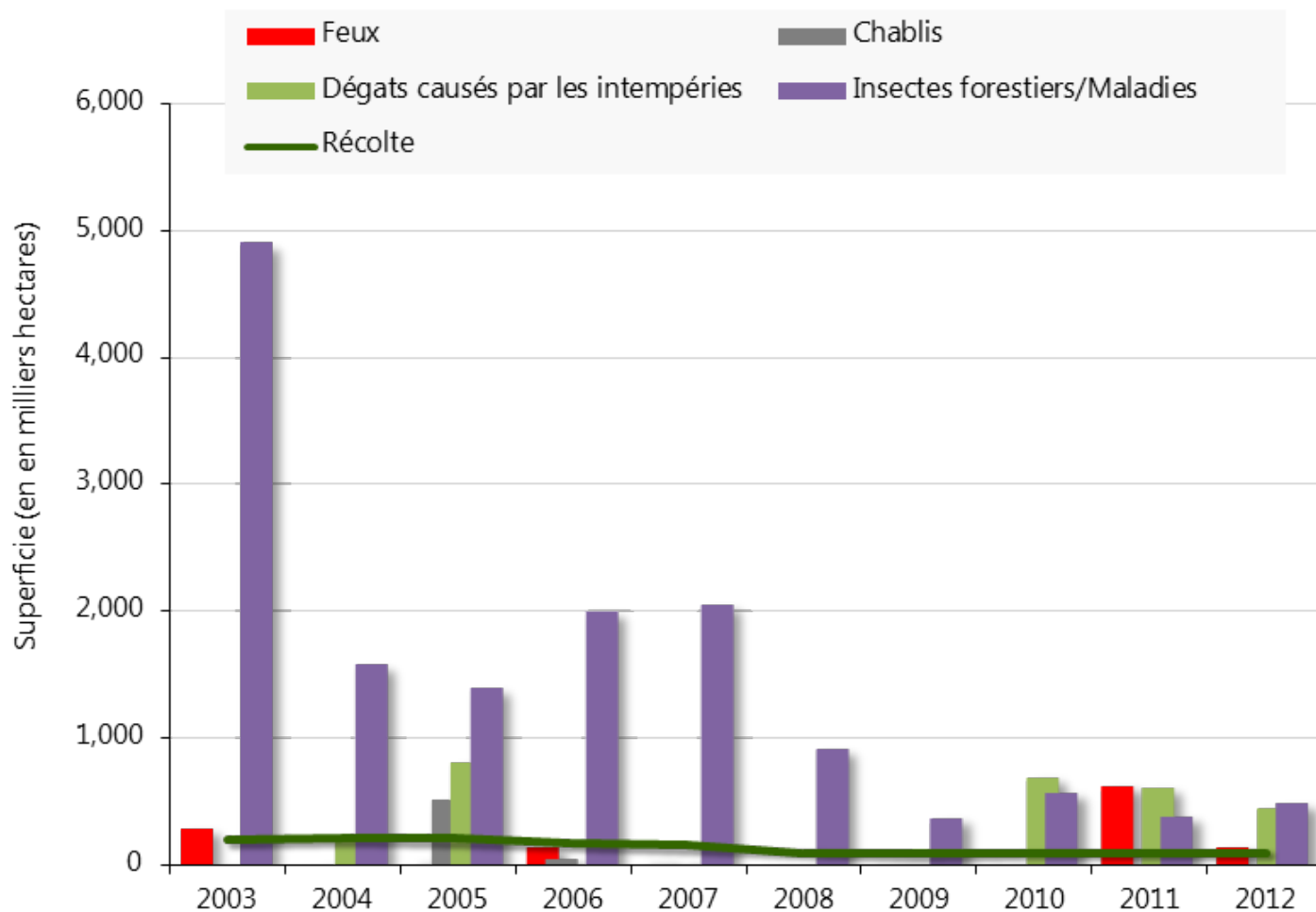
- L'activité des feux de forêt, qui a couvert 149 145 hectares, a été plus faible qu'en 2011. Un incendie important a sévi près de Timmins (Timmins 9), consommant quelque 40 000 ha de forêts;
- La sécheresse s'est poursuivie en 2012, touchant 147 844 ha de forêts dans l'ensemble de la province;
- Le brunissement hivernal causé par les températures chaudes du début du printemps, au moment où le sol est encore gelé, a touché de grandes superficies de conifères (281 116 ha), principalement au nord-ouest;
- Les insectes forestiers ont été à l'origine d'une forte mortalité et d'un important retard de croissance. La tordeuse des bourgeons de l'épinette détériore en règle générale de grandes superficies forestières et provoque la pire mortalité parmi les insectes forestiers. La défoliation occasionnée par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (147 844 ha) est principalement recensée dans les districts de North Bay et de Sudbury;
- La livrée des forêts (47 981 ha), la tordeuse de pin gris (61 836 ha) et plusieurs autres insectes (235 133 ha) ont connu de petites périodes de prolifération à l'origine de la défoliation dans l'ensemble de la province.

Pour un sommaire plus détaillé sur l'état des forêts en Ontario, veuillez consulter les rapports sur l'état de santé des forêts en Ontario à l'adresse suivante : <http://www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/rapports-sur-les-forets> (<http://www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/rapports-sur-les-forets>). Des détails sur la situation des incendies de forêt en Ontario sont présentés à l'adresse suivante : <http://www.ontario.ca/fr/lois-et-securite/incendies-de-foret> (<http://www.ontario.ca/fr/lois-et-securite/incendies-de-foret>).

Superficie touchée et pertes estimatives de volume causées par des perturbations naturelles en Ontario en 2012-2013

Perturbations	Superficie (ha)	Couronne (ZAF (zone d'aménagement forestier) (zone d'aménagement forestier)) Superficie Mortalité (ha)	Couronne (ZAF (zone d'aménagement forestier) (zone d'aménagement forestier)) Volume Mortalité (m³)
Incendie	149 145	63 639	8 519 165
Chablis	5 327	2 572	354 862
Sécheresse	174 607	790	99 125
Dégats causés par les intempéries	282 337	255	-
Tordeuse de pin gris	61 836	-	-
Tordeuse des bourgeons de l'épinette	147 844	31 496	439 548
Livrée des forêts	47 981	-	-
Autres insectes de peuplier	183 996	-	-
Autres insectes	51 137	420	12 666
Diseases	167	-	-
Total:	1 104 377	99 172	9 425 366

Superficie touchée par des perturbations naturelles en Ontario



Superficie récoltée

Les aménagistes forestiers font état chaque année des activités d'exploitation forestière qui ont lieu dans les forêts de la Couronne de l'Ontario. Les niveaux de récolte sont demeurés constants par rapport à ceux des dernières années, mais sont toujours bien en-deçà des niveaux historiques.

- La superficie totale des récoltes sur les terres de la Couronne a représenté 115 048 hectares;
- 96 200 hectares (84 %) ont été récoltés selon le système sylvicole de coupe à blanc;
- 10 400 hectares (9 %) ont été récoltés selon le système sylvicole de régénération par coupes progressives;
- 8 448 hectares (7 %) ont été récoltés selon le système sylvicole de traitement en futaie jardinée;
- Les niveaux de récolte de 2012-2013 ont représenté 41 % de la superficie de récolte autorisée prévue dans les plans de gestion forestière approuvés;
- Les perturbations naturelles SIG (Système d'information géographique) nées dans la section précédente ont touché une superficie presque dix fois plus importante que la superficie des récoltes.

Superficie des coupes à blanc

Les rapports annuels des unités de gestion forestière ont été analysés afin d'établir la taille et la fréquence des superficies récoltées selon le système sylvicole de coupe à blanc en 2012-2013. Le présent rapport utilise les régions des guides des paysages pour faire état de la superficie des coupes à blanc, conformément à l'approche de planification de la gestion forestière fondée sur le paysage.

Guide des paysages de la région de la forêt boréale

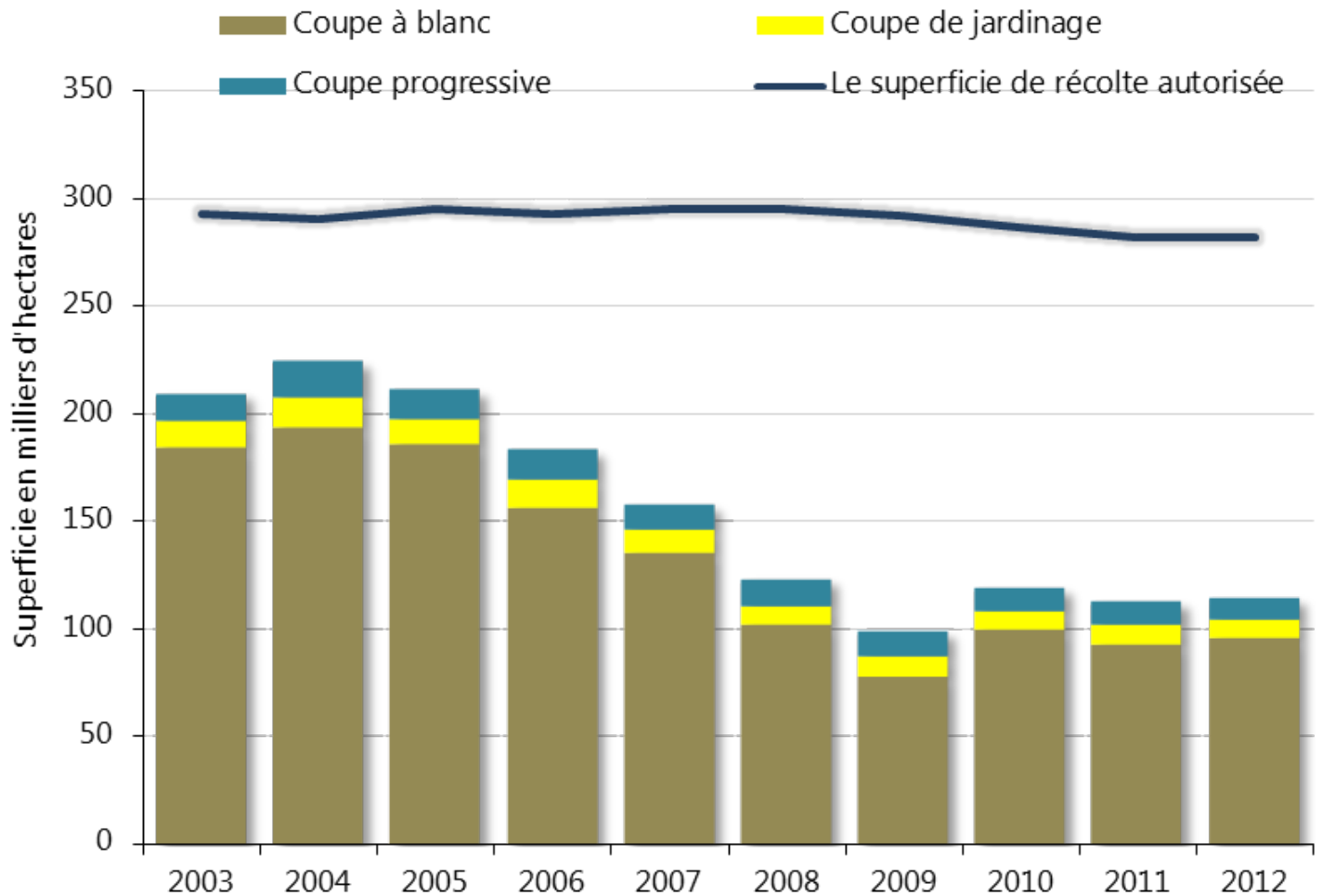
En tout, 1 365 secteurs actifs de récolte en coupe à blanc ont été recensés dans le guide des paysages de la région de la forêt boréale, dont 1 318 (97 %) couvraient une superficie inférieure à 260 hectares. La taille moyenne des coupes à blanc était de 53 hectares et la taille maximum était de 2 078 hectares.

Guide des paysages de la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent

En tout, 504 secteurs actifs de récolte en coupe à blanc ont été recensés dans le guide des paysages de la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent, dont 497 (99 %) couvraient une superficie inférieure à 260 hectares. La taille moyenne des coupes à blanc était de 31 hectares et la taille maximum était de 540 hectares.

Les rapports annuels des unités de gestion forestière sont affichés sur le site Web de la Section de la planification de la gestion forestière du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) : [ontario.ca/plansforestiers](http://www.ontario.ca/plansforestiers) (<http://www.ontario.ca/plansforestiers>). Ces rapports contiennent des renseignements supplémentaires sur la taille des secteurs exploités selon le système sylvicole de coupe à blanc.

Superficie récoltés selon le système sylvicole



Volume récolté

Le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) fait le suivi du volume de récolte annuel par essence et type de produit dans son système de bois récolté chaque année par essence et type de produit dans son système de cubage et de facturation. Le Ministère utilise aussi ce système pour faire le suivi des droits de coupe et des contributions de régénération.

- La conjoncture du marché et un ralentissement de l'activité de l'industrie forestière ont contribué à un volume de récolte nettement moins élevé au cours des cinq dernières années;
- 11,7 millions de mètres cubes de bois ont été récoltés sur les terres de la Couronne, la plupart étant du bois d'épinette et de pin gris;
- Le volume total de récolte est légèrement plus élevé que le volume total de mortalité (9,4 millions de mètres cubes dans la ZAF (zone d'aménagement forestier) (zone d'aménagement forestier)) provoquée par les insectes, les phénomènes météorologiques violents et les incendies réunis.



Volume de récolte par essence 2012-13

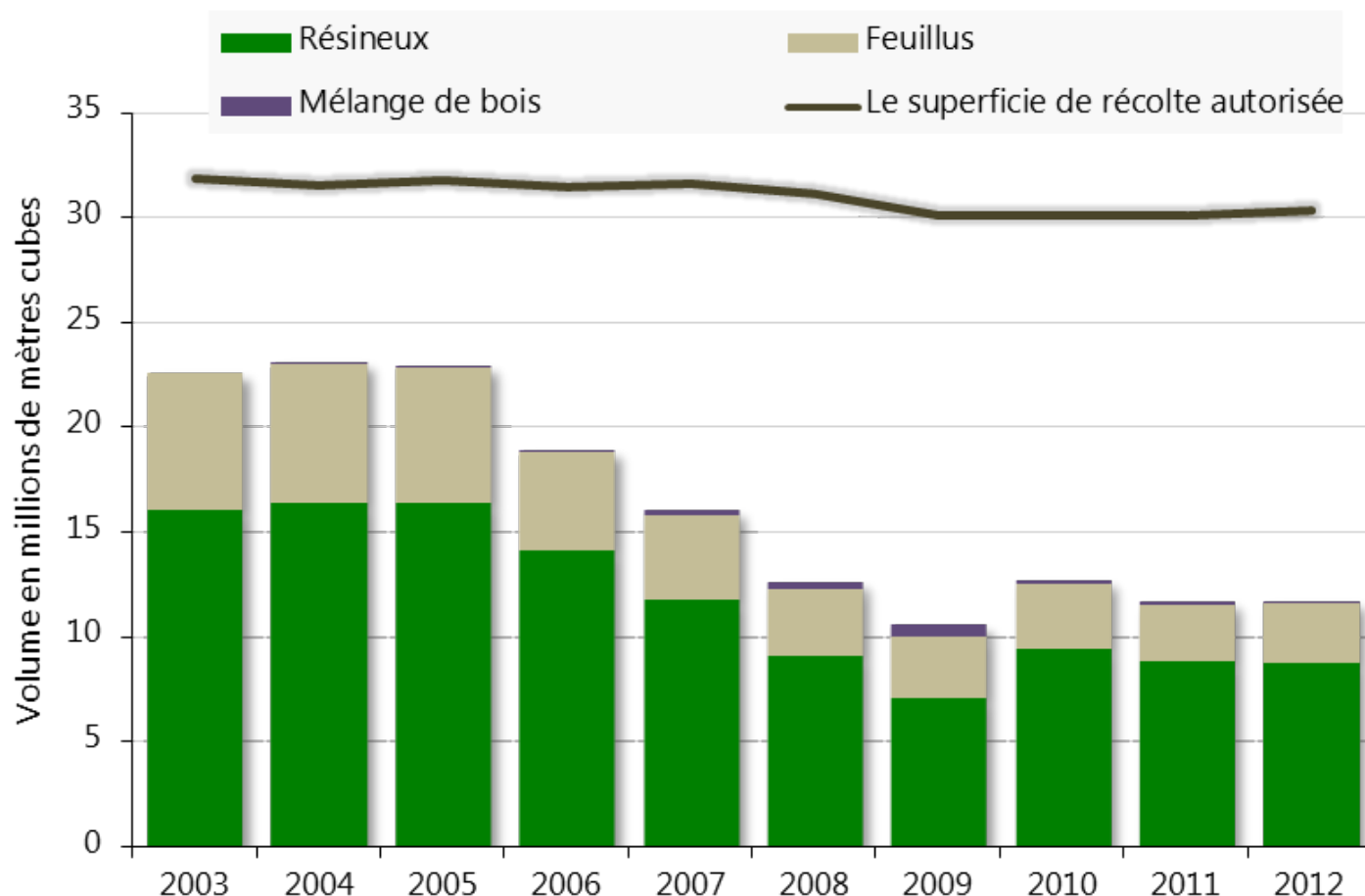
Espèces d'arbres	Volume (en mètres cubes)
Pin blanc	239 940
Pin rouge	156 065
Pin gris	3 170 319
Épinette	4 833 377
Sapin baumier	311 447
Autre résineux	57 004
Résineux	8 768 152
Peuplier	1 902 403

Bouleau à papier	291 206
Érable	488 139
Chêne	30 725
Bouleau jaune	47 027
Autres feuillus	47 759
Feuillus	2 807 258
Mélange de bois	130 365
Total	11 705 775

Volume de récolte par produit - 2012-13

Type de produit	Volume (cubic metres)
Cogénération à la biomasse	130 365
Composite	1 323 272
Bois de chauffage	165 052
Autres	10 236
Papier	680 651
Pulp	3 462 818
Scierie	5 759 311
Vernis	174 070
Total	11 705 775

Volume de récolte par essence



Régénération et entretien des forêts

Les aménagistes forestiers font état chaque année des activités de régénération et d'entretien réalisées dans les forêts de la Couronne de l'Ontario. Cela englobe les activités de régénération, les soins sylvicoles et les activités de protection.

- La baisse des niveaux de récolte des années précédentes a entraîné, pour une troisième année consécutive, une diminution des activités de plantation, d'ensemencement, de préparation de terrain et de soins sylvicoles à l'aide de produits chimiques en 2012-2013;
- La plantation d'arbres a constitué la principale méthode de régénération assistée avec près de 55 millions d'arbres plantés, dont 54 % étaient des épinettes et 37 % étaient des pins gris;
- La régénération naturelle a été l'option privilégiée pour régénérer les superficies touchées par des perturbations naturelles;
- Une régénération naturelle s'est produite dans 54 % de tous les secteurs de récolte de coupe à blanc;
- Des activités d'ensemencement ont été réalisées sur une superficie totale de 9 601 ha en utilisant plus de 410,8 millions de graines, dont 84 % étaient des graines de pin gris;
- La préparation mécanique des terrains a augmenté légèrement en 2012-2013, tandis que les activités de soins

sylvicoles ont diminué;

- Aucune activité de protection n'a été réalisée en 2012-2013;
- Les recettes tirées du Fonds de reboisement ont diminué, tandis que les dépenses liées à la sylviculture sont demeurées à peu près les mêmes que l'année précédente;
- Les niveaux prévus se fondent sur les activités projetées dans le plan de gestion forestière (PGF (plan de gestion forestière)) approuvé pour chaque forêt. Une récolte effective a eu lieu sur 41 % de la superficie prévue dans le PGF (plan de gestion forestière), et des activités de régénération ont bel et bien eu lieu sur 42 % de la superficie prévue dans la PGF (plan de gestion forestière).

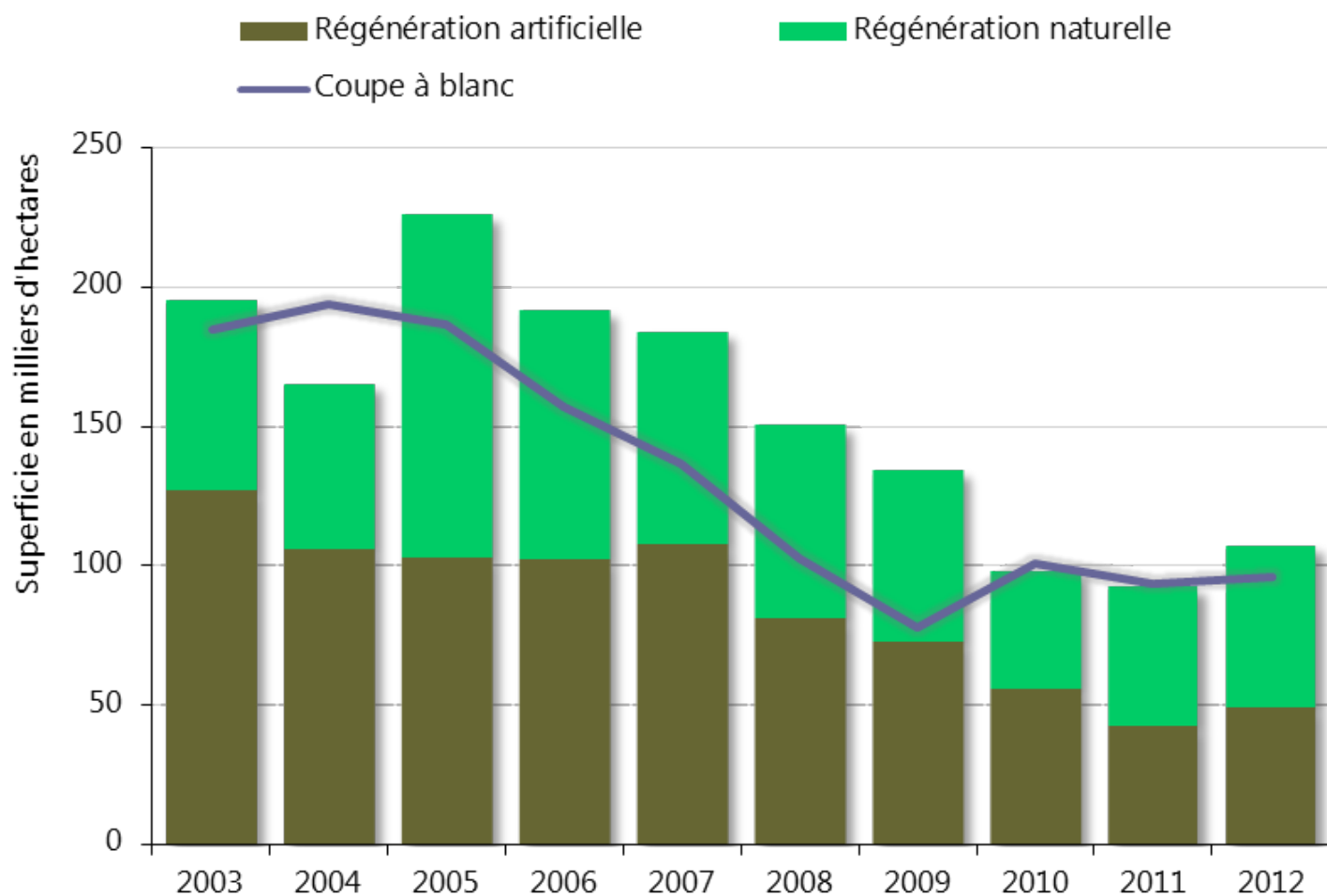


Activités de régénération et d'entretien – 2012-2013

Activité	Superficie (hectares)
Régénération naturelle	

Coupe à blanc	44 150
Coupe progressive	5 240
Coupe de jardinage (peuplements inéquiens)	8 448
Régénération assistée	
Plantation	40 150
Ensemencement	9 601
Arbres plantés (millions)	55,3
Graines utilisées pour l'ensemencement (millions)	410,8
Préparation de terrain et soins sylvicoles	
Préparation de terrain	40 342
Soins sylvicoles - Nettoiement	44 024
Soins sylvicoles - Amélioration	9 579
Protection	-

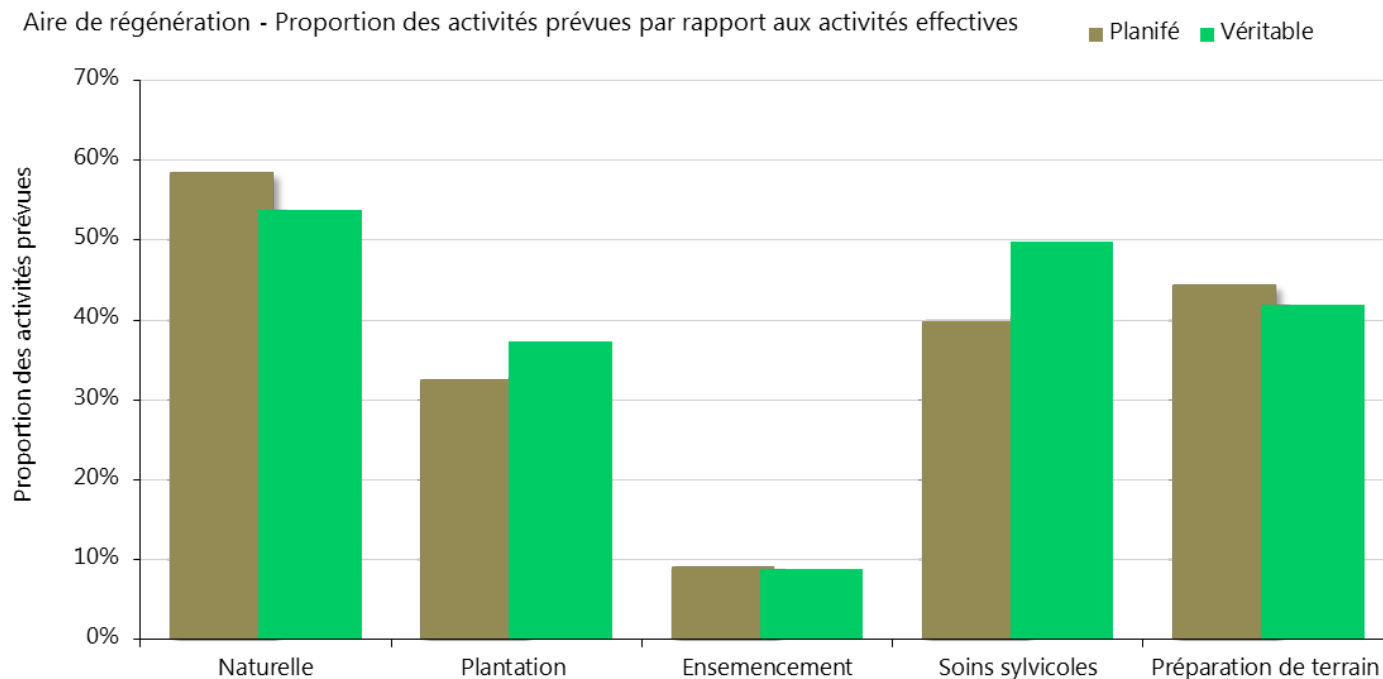
Aire de régénération – Système sylvicole de coupe à blanc



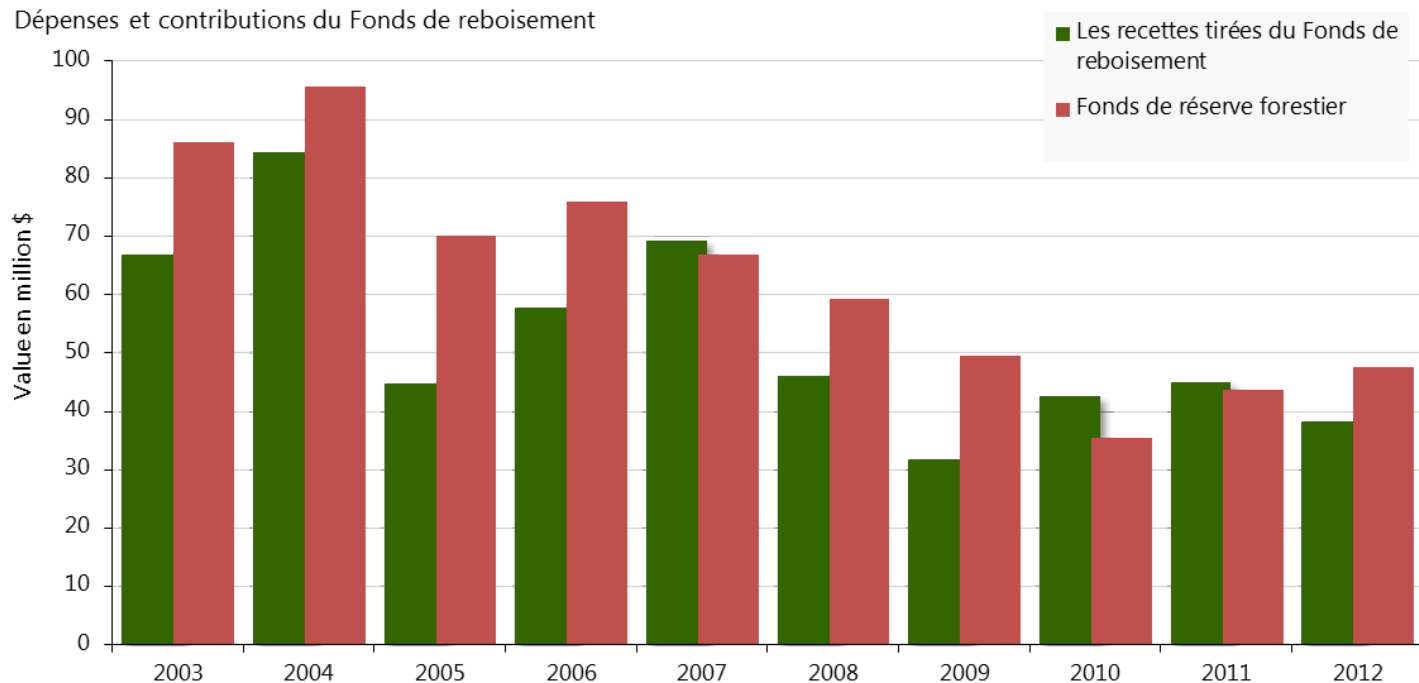
Dépenses et contributions du Fonds de reboisement – 2012-2013

Source	Dépenses (en million \$)	Inputs (en million \$)
Les recettes tirées du Fonds de reboisement	47,5	38,3
Fonds de réserve forestier	8,8	17,6
Total	56,3	55,8

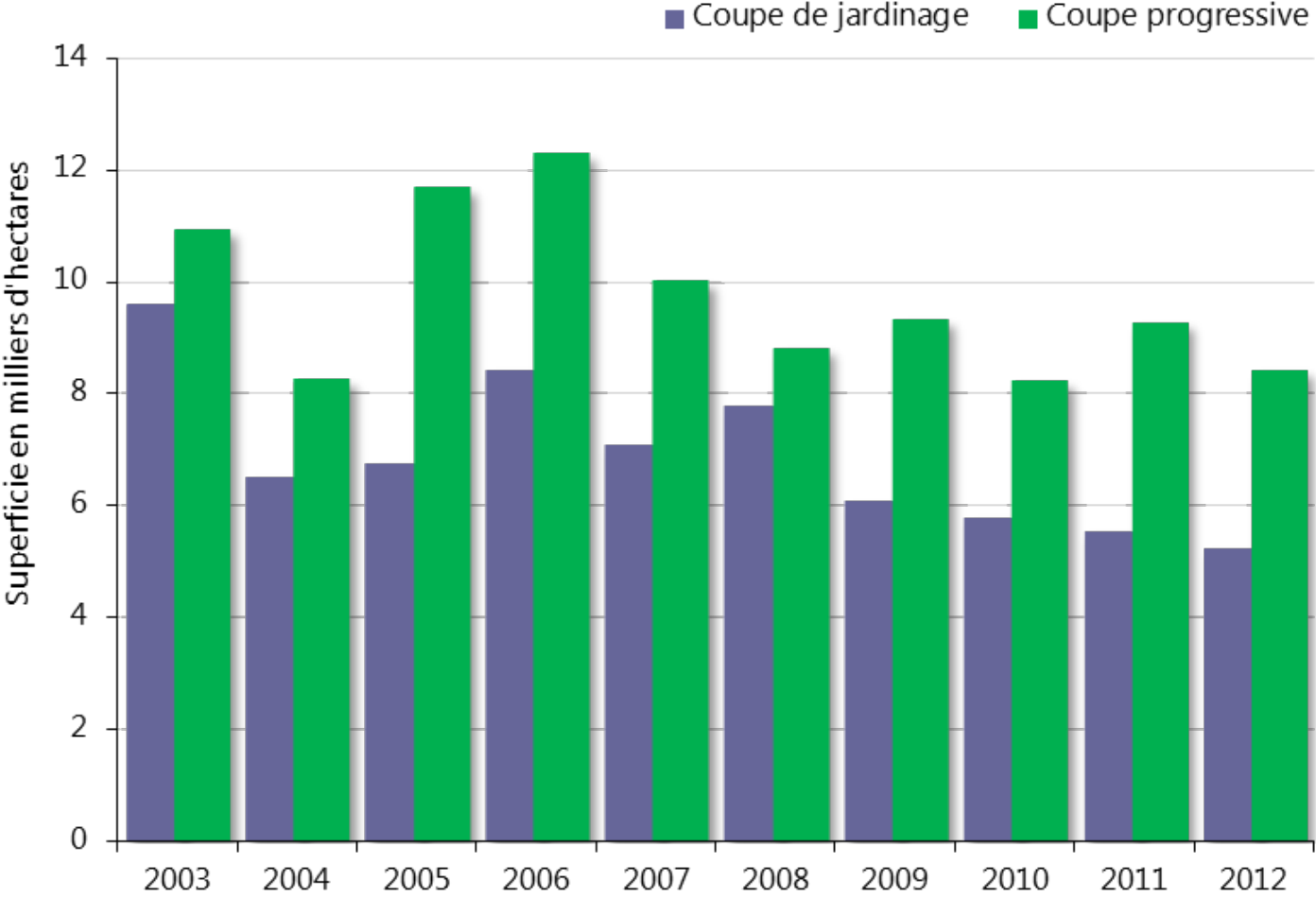
Aire de régénération - Proportion des activités prévues par rapport aux activités effectives



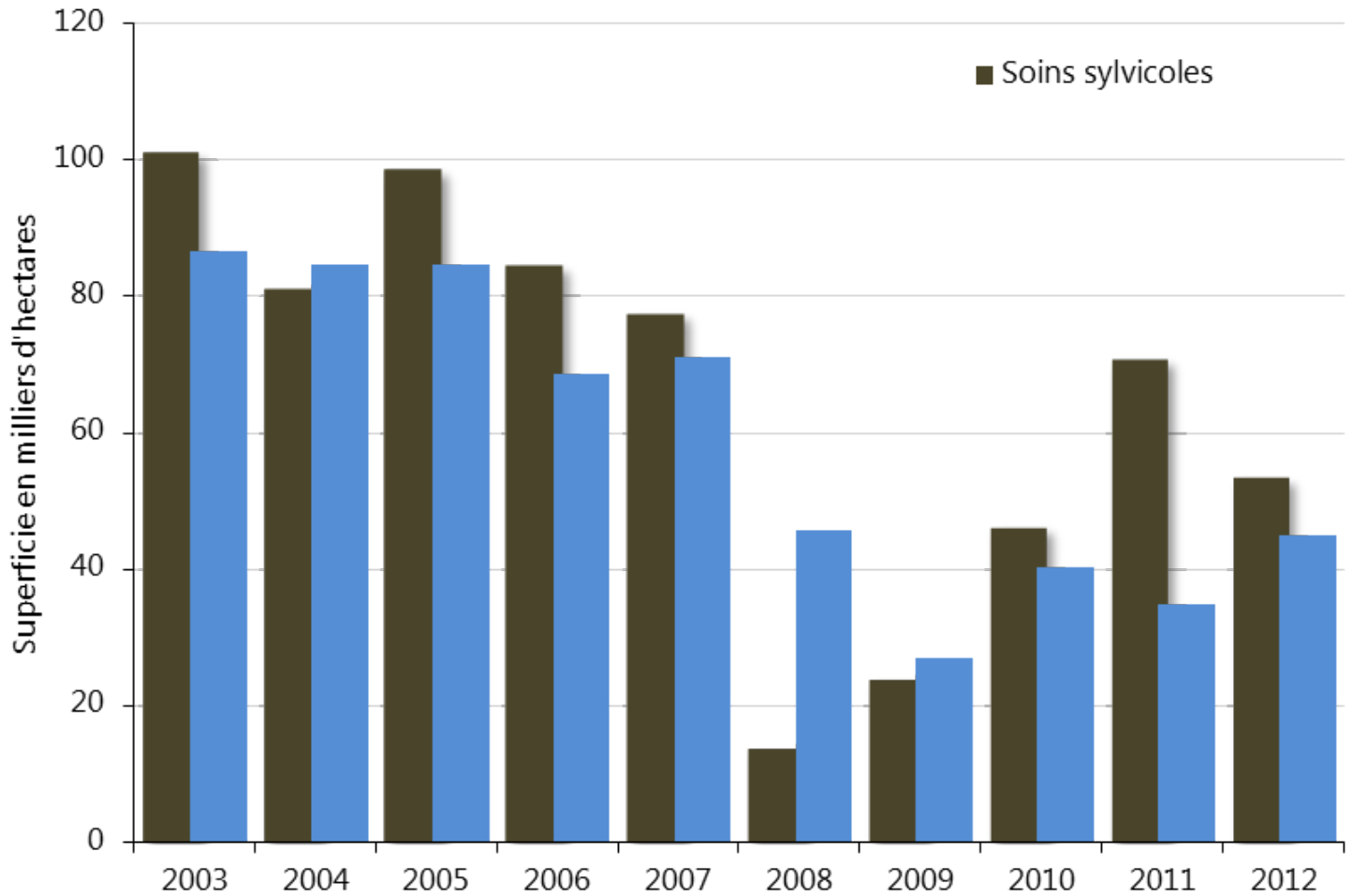
Dépenses et contributions du Fonds de reboisement



Aire de régénération – Systèmes de traitement
en futaie jardinée et par coupes progressives



Aire de régénération - Préparation des terrains et soins sylvicoles



Surveillance de l'efficacité en matière sylvicole

La surveillance de l'efficacité en matière sylvicole (SEM (surveillance de l'efficacité en matière sylvicole)) sert à déterminer le résultat et l'efficacité des activités de régénération forestière. Les aménagistes forestiers utilisent les évaluations de la régénération pour déterminer si un peuplement s'est régénéré avec succès et pour lui attribuer le statut de peuplement établi, le cas échéant.

À l'échelle de la province, le « taux de succès sylvicole » comprend les peuplements établis qui ont atteint le type de peuplements projeté ou prévu. Le « taux de succès de la régénération » englobe les peuplements établis qui ont atteint un type de peuplement qui est différent de celui prévu, mais qui est acceptable.

- La superficie évaluée selon le critère du peuplement établi en 2012-2013 a été inférieure à la moyenne à long terme;
- Le taux de succès de la régénération (94,5 %) a été supérieur à la moyenne quinquennale;
- Le taux de succès sylvicole (67,1 %) a été supérieur à la moyenne quinquennale. Certains des secteurs évalués qui n'ont pas obtenu le statut de peuplements établis pourraient être traités à nouveau à l'avenir pour en assurer le succès sylvicole;

- La superficie prévue devant faire l'objet de l'évaluation (conformément au PGF (plan de gestion forestière) approuvé) était de 265 747 hectares. La superficie qui a effectivement été évaluée en 2012-2013 était de 118 028 hectares.

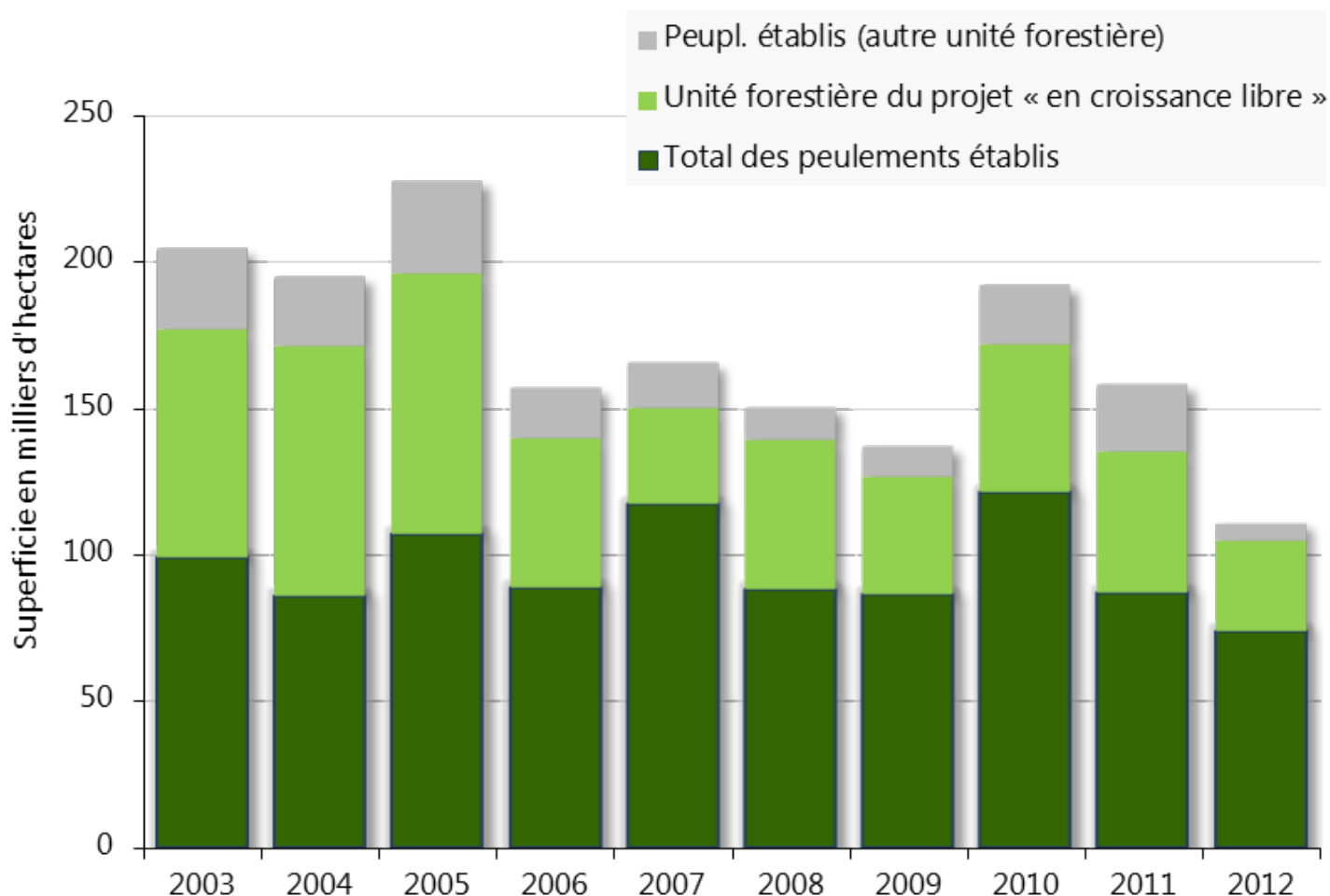


Superficie évaluée – Succès de la régénération – 2012-2013

Évaluation	Superficie (ha)
Superficie touchée par les perturbations naturelles	
Peuplements établis	6 629
Peuplements non établis	254
Perturbations naturelles – Superficie totale évaluée	6 884
Superficie récoltée	
Peuplements établis – Type de peuplement prévu	74 524
Peuplements établis – Autre type de peuplement	30 516

Peuplements établis – Superficie totale	105 040
Peuplements non établis	6 104
Récoltes – Superficie totale évaluée	111 144
Taux de succès des récoltes	
Pourcentage du taux de succès sylvicole	67,1 %
Pourcentage du taux de régénération (y compris le succès sylvicole)	94,5 %

Zone dévaluation du taux de régénération



Industrie forestière de l'Ontario

Les forêts de l'Ontario fournissent les ressources de base pour un large éventail de produits, notamment le bois d'œuvre, les panneaux de construction, la pâte, le papier et le papier à journal. Elles servent également de plus en plus à la fabrication de nouveaux produits comme les biocombustibles et la pâte pour transformation chimique, notamment la fibre de rayonne. L'industrie forestière de l'Ontario continue de subir les conséquences d'une baisse de la demande et de la valeur élevée du dollar canadien.

- Le produit des ventes du secteur forestier ontarien a augmenté légèrement par rapport à l'année précédente,

atteignant 11,9 milliards de dollars;

- La fabrication à valeur ajoutée, à l'exclusion du bûchonnage, s'est poursuivie au même niveau qu'en 2011, à 4,2 milliards de dollars;
- Les entreprises de fabrication de produits ligneux et de pâte et papier ont enregistré des dépenses d'immobilisations et de réparation de 826 millions de dollars, en hausse par rapport aux dépenses de 781 millions de dollars enregistrées en 2011-2012;
- L'Enquête annuelle sur les industries manufacturières de Statistique Canada a estimé que le secteur forestier élargi représentait 55 600 emplois directs et 111 200 emplois indirects et induits en 2012;
- Les paiements des droits à la Couronne par l'industrie forestière se sont élevés à 83,8 millions de dollars. Les droits de coupe moyens étaient de 2,46\$ le mètre cube.

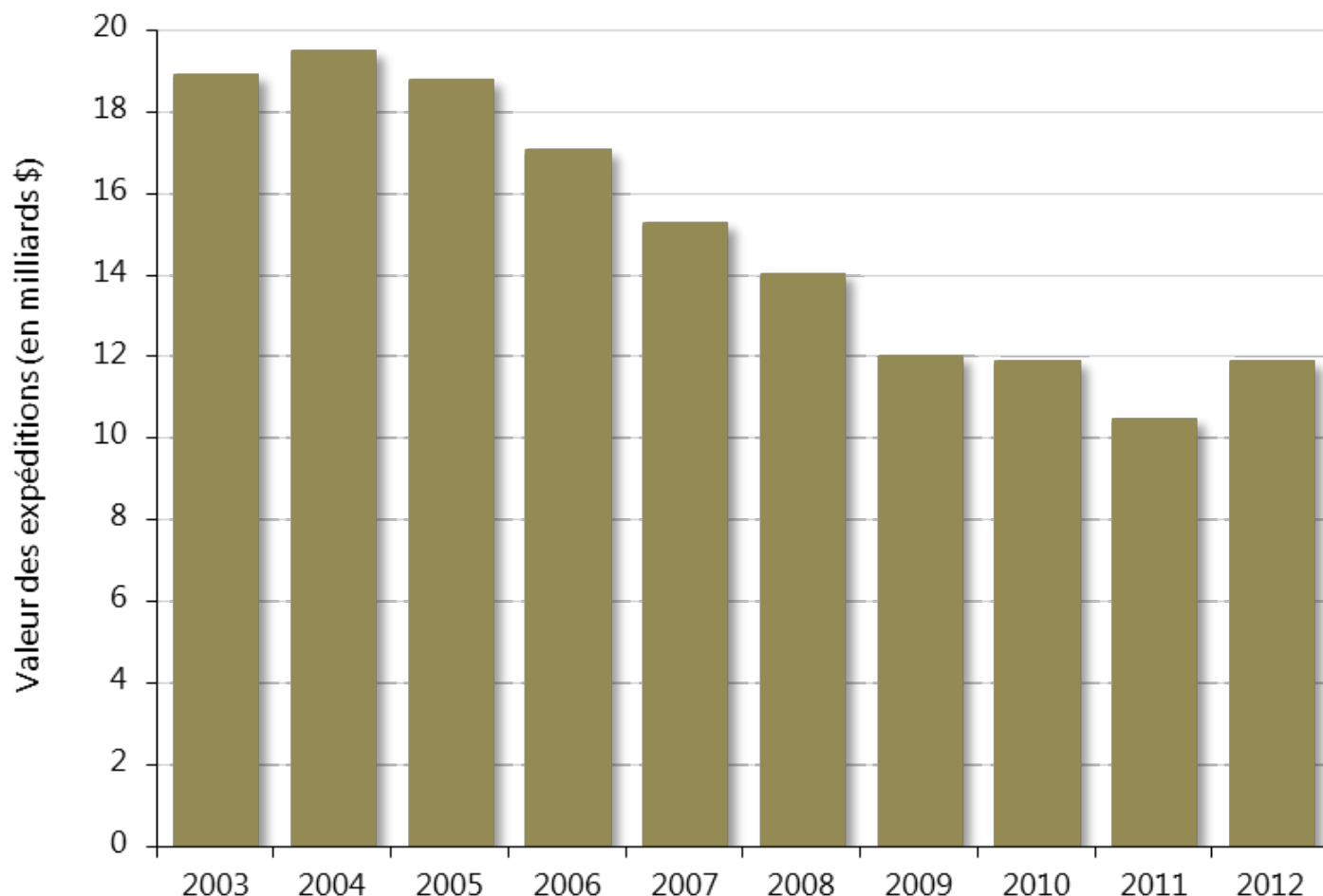
Nombre de permis en vigueur en 2012-2013, par type de permis

Type de permis	Total
Permis d'aménagement forestier durable	34
Permis d'exploitation des ressources forestières (commercial)	645
Permis d'exploitation des ressources forestières (personnel)	2 752
Total	3 431

Paiements des droits à la Couronne par l'industrie forestière en 2012-2013

Catégories de droits de coupe	M\$
Trésor de l'Ontario	27,6
Fonds de réserve forestier	17,6
Fonds de reboisement	38,3
Compte de reboisement à but spécial	0,3
Total	83,8

Valeur des livraisons de l'industrie forestière



Chemins forestiers

Chaque année, les aménagistes forestiers présentent des rapports sur la construction, l'entretien et l'abandon des chemins forestiers ainsi que l'imposition de limitations d'accès.

- On a construit 3 417 km de routes, et la plupart des routes étaient opérationnelles, soit 2 892 km. On a construit 173 km de routes principales et 353 km de routes secondaires;
- Des activités d'entretien ont été réalisées sur 20 298 km de route, et la plupart des travaux d'entretien ont eu lieu sur des routes principales;
- Des limitations d'accès ont été établies sur 952 km de routes principales, secondaires et opérationnelles;
- 796 km de routes principales, secondaires et opérationnelles ont été déclassées par des moyens physiques ou naturels.

Programmes de financement des routes

- Les dépenses du Programme de financement des chemins forestiers se sont élevées à 1 243 088 \$;
- Les dépenses encourues par le ministère du Développement du Nord et des mines (MDNM (ministère du

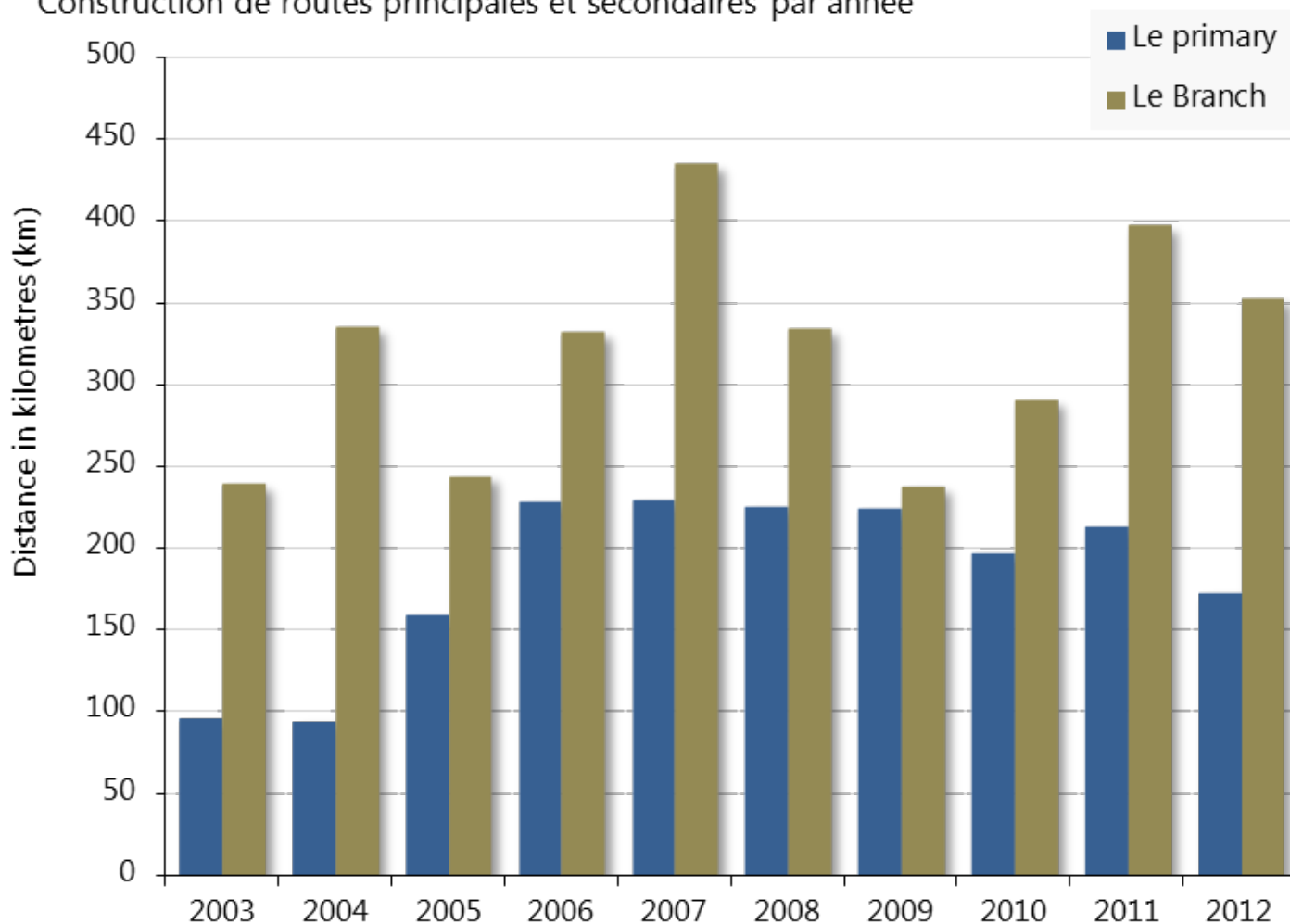
Développement du Nord et des mines)) se sont chiffrées à 2 198 671 \$;

- Le programme de financement des chemins forestiers du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) a assumé des coûts de près de 60 millions de dollars pour la construction, l'entretien et la surveillance des routes principales et secondaires, ainsi que pour la construction, la réparation et le remplacement d'ouvrages de franchissement de cours d'eau;
- L'industrie forestière a assumé la totalité des coûts de construction et d'entretien de l'ensemble des routes opérationnelles situées sur des terres de la Couronne.

Programme de financement des chemins forestiers – 2012-2013

Catégorie	Quantité	Chemins construits (km)	Chemins construits (km)
Primary	\$ 52,240,857	172.8	12,066.5
Branch	\$ 7,248,345	352.7	4,279.8
Routière opérationnelles	n/a	2,892.0	3,951.7
Coûts adm. du MRN	\$ 476,998	n/a	n/a
Total	\$ 59,966,200	3,417.5	20,298.0

Construction de routes principales et secondaires par année

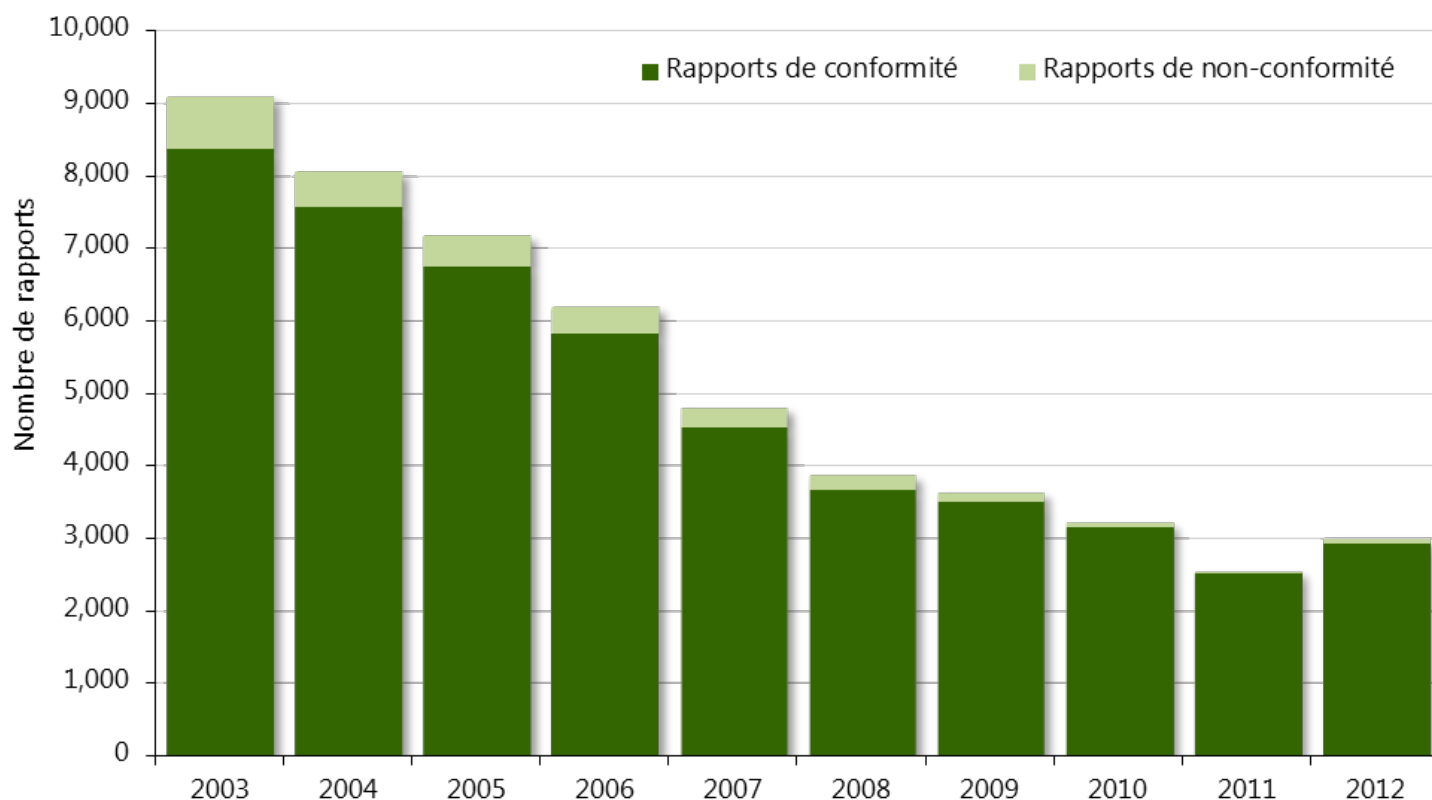


Conformité des opérations forestières

Le Système d'information sur les opérations forestières (SIOF (Système d'information sur les opérations forestières)) emmagasine les données recueillies lors de la surveillance de la conformité des opérations forestières avant de les analyser et d'en faire rapport au MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts), à l'industrie forestière et au public.

- Le taux moyen de conformité pour l'ensemble des opérations (accès, récolte, régénération et entretien) a été de 98 % pour l'industrie et le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts);
- La baisse du niveau des opérations forestières, qui découle du ralentissement de l'activité de l'industrie forestière, a entraîné une diminution du nombre total d'inspections réalisées au cours des dernières années;
- Les inspecteurs de la conformité des opérations forestières agréés ont procédé à 3 004 inspections en 2012-2013;
- La proportion des inspections effectuées par l'industrie et le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) est demeuré relativement constante par rapport aux années précédentes;
- En tout, 69 mesures de recours et mesures coercitives ont été prises, dont 12 ont donné lieu à l'imposition de pénalités et d'amendes pour la somme totale de 26 323 \$.

Sommaire du rapport d'inspection de conformité



Sommaire des rapports d'inspection de la conformité des opérations forestières – 2012-2013

Opération	Rapports	Industrie	MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts)	Total

Accès	Rapports de conformité	745	172	917
	Rapports de non-conformité	10	13	23
	Total	755	185	940
Récolte	Rapports de conformité	1 314	489	1 803
	Rapports de non-conformité	24	12	36
	Total	1 338	501	1 839
Régénération	Rapports de conformité	138	37	175
	Rapports de non-conformité	1	1	2
	Total	139	38	177
Entretien	Rapports de conformité	41	6	47
	Rapports de non-conformité	1	0	1
	Total	42	6	48
Tous	Rapports de conformité	2 238	704	2,942
	Rapports de non-conformité	36	26	62
	Total	2 274	730	3,004

Mesures de recours et mesures coercitives prises en 2012-2013

Méthode		Nombre	Valeur
Avertissement		48	
Ordonnances	Suspension des travaux	0	
	Réparation	2	
	Exécution	7	
Sanctions administratives ¹		11	26 073 \$
Infractions imputées ²		1	250 \$
Suspensions et annulations de permis		0	S.O.
Total		69	26 323 \$

Vérifications indépendantes des forêts

Les vérifications indépendantes des forêts (VIF (vérifications indépendantes des forêts)) sont requises en vertu de la LDFC (Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne), d'une condition de l'Évaluation environnementale de portée générale sur la gestion forestière des terres de la Couronne en Ontario du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) et d'une exigence en matière de détention de permis pour tous les PAFD (permis

d'aménagement forestier durable). Toutes les unités de gestion font l'objet d'une vérification au moins une fois tous les cinq à sept ans, dans le but de passer en revue les opérations et d'examiner les activités d'aménagement des forêts réalisées depuis la vérification précédente.

- Des VIF (vérifications indépendantes des forêts) ont été menées à bien dans neuf unités de gestion forestière en 2012;
- En règle générale, les résultats des VIF (vérifications indépendantes des forêts) de 2012 ont été positifs. Les neuf vérifications ont conclu que, durant la période visée par la vérification, les forêts ont été gérées conformément aux exigences prévues par la législation et les politiques, les exigences relatives à la détention des permis et les principes de l'aménagement forestier durable;
- Il a été recommandé de prolonger le permis des sept forêts visées par un PAFD (permis d'aménagement forestier durable) (le permis du parc Algonquin est prolongé en vertu de l'Algonquin Park Forestry Agreement, et il n'y a pas de PAFD (permis d'aménagement forestier durable) en vigueur pour la forêt Sapawe).

Les rapports de vérification comprenaient 86 recommandations et six pratiques exemplaires. La liste ci-dessous présente la synthèse de ces recommandations et pratiques exemplaires. Pour obtenir plus de renseignements sur les vérifications indépendantes des forêts et des précisions particulières sur les recommandations formulées dans les vérifications, veuillez consulter le site. <http://www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/rapports-sur-les-forets> (<http://www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/rapports-sur-les-forets>).

Recommandations

- S'assurer de soumettre les inventaires des ressources forestières en temps opportun afin d'appuyer la planification;
- Réduire la fréquence des modifications apportées aux plans et des révisions du calendrier de travail annuel;
- Recueillir et conserver un niveau approprié de données afin d'appuyer la planification;
- Réduire au minimum la perte de forêts productives pour l'aménagement de routes et de pistes d'atterrissage et le stockage des déchets forestiers, et s'assurer que ces zones sont comprises dans les modèles stratégiques;
- Examiner les possibilités de réduire le volume de sapin baumier dans les peuplements régénérés;
- S'assurer que des traitements sylvicoles efficaces sont réalisés;
- Recueillir des données sur les valeurs des Autochtones et s'assurer que les renseignements demeurent confidentiels;
- Diversifier la composition du Comité local de citoyens;
- Préparer des plans de conformité en respectant les exigences et résoudre les problèmes de conformité;
- Uniformiser différents aspects des rapports de surveillance de l'efficacité en matière sylvicole;
- Accroître l'efficacité du programme de surveillance de l'efficacité en matière sylvicole des districts.

Résultats des vérifications indépendantes des forêts pour 2012-2013

Unité de gestion	In Compliance	Sustainably Managed	SFL Extension Recommended
Algonquin	Yes	Yes	n/a
Crossroute	Yes	Yes	Yes
Hearst	Yes	Yes	Yes

Martel	Yes	Yes	Yes
Nagagami	Yes	Yes	Yes
Northshore	Yes	Yes	Yes
Pineland	Yes	Yes	Yes
Romeo Malette	Yes	Yes	Yes
Sapawe	Yes	Yes	n/a

Pratiques exemplaires de gestion

- Établissement de relations de travail entre le district du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts), le titulaire du PAFD (permis d'aménagement forestier durable) et la communauté des Premières nations;
- Élaboration d'une méthodologie de pointe pour l'arpentage des peuplements établis pour la forêt des Grands Lacs et du Saint-Laurent;
- Réalisation d'une analyse de la régénération forestière qui a dépassé les exigences;
- Réalisation du premier brûlage dirigé dans le nord-est de l'Ontario en plus d'une décennie;
- Élaboration et mise en œuvre d'une prescription efficace à l'égard des zones de préoccupations abritant des espèces en péril;
- Utilisation d'un système de gestion de l'information perfectionné pour assurer l'exactitude des données spatiales et améliorer la planification et l'efficacité opérationnelle.

Vérifications indépendantes des forêts et vérificateurs – 2012-2013

Unité de gestion	Vérificateur
Algonquin Park	Craig Howard R.P.F.
Crossroute	Arbor Vitae Environmental Services Ltd.
Hearst	Arbor Vitae Environmental Services Ltd.
Martel	KBM Forestry Consultants Inc.
Nagagami	KBM Forestry Consultants Inc.
Northshore	Arbex Forest Resource Consultants Ltd.
Pineland	KBM Forestry Consultants Inc.
Romeo Malette	Craig Howard R.P.F.
Sapawe	Arbex Forest Resource Consultants Ltd.

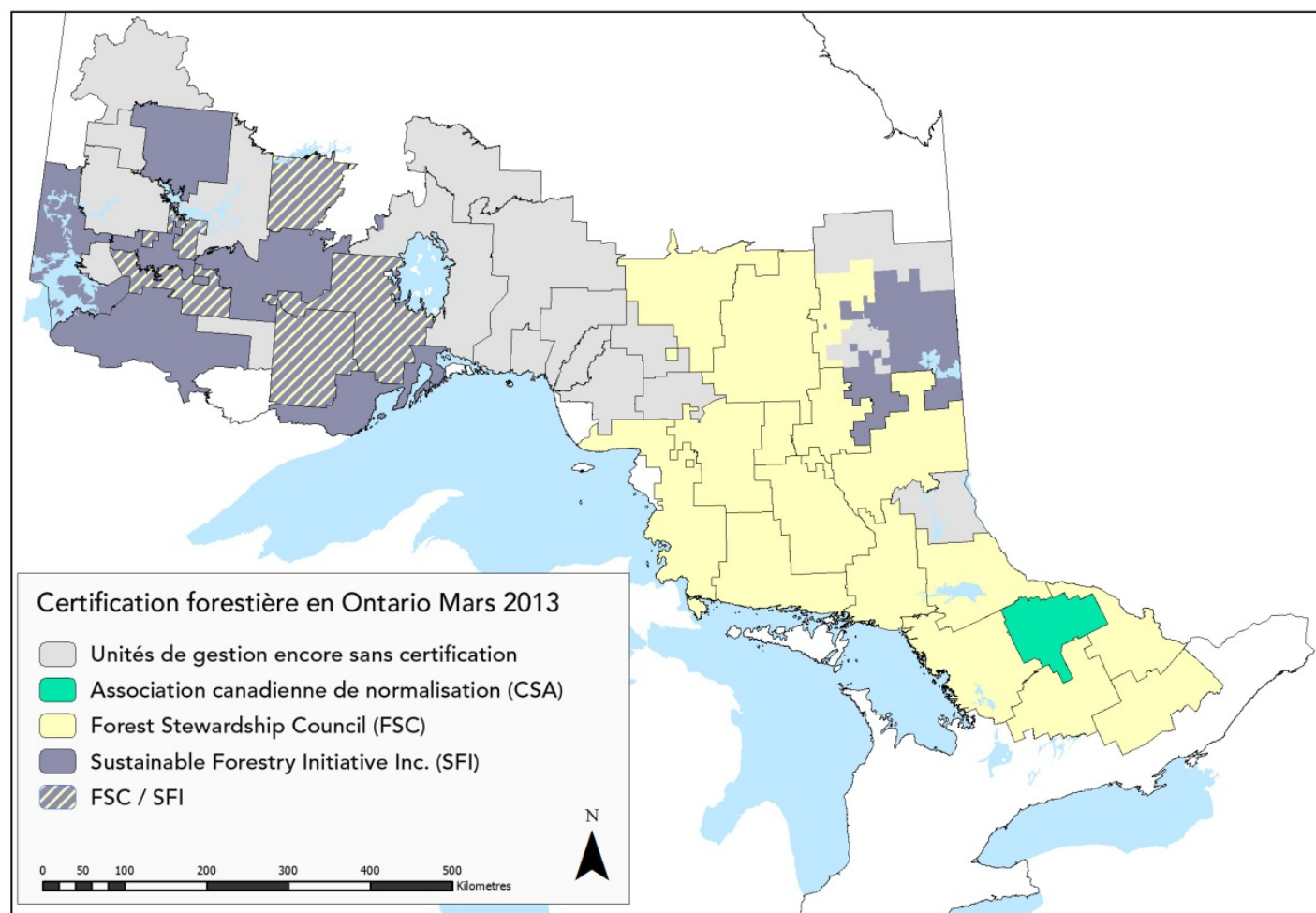
Certification forestière

Plusieurs unités de gestion forestière en Ontario ont obtenu leur certification auprès d'organismes tiers indépendants. La certification forestière reconnaît les pratiques en matière de planification de la gestion forestière et les pratiques forestières qui ont satisfait aux critères d'une norme de gestion forestière.

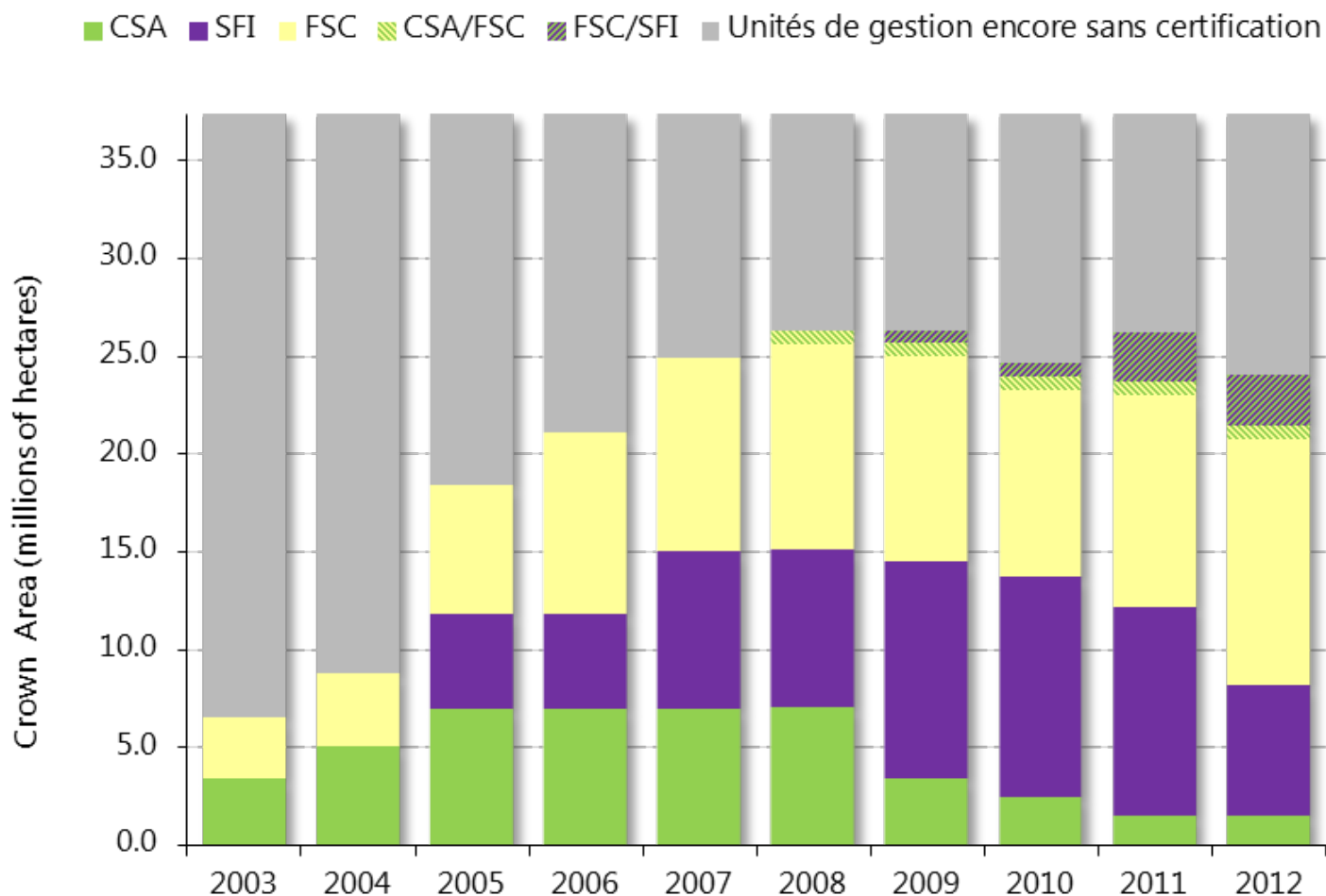
- En 2012-2013, l'Ontario comptait 24 millions d'hectares de forêts de la Couronne certifiées;
- Les forêts Trout Lake et Wabigoon ont obtenu leur certification en 2012-2013 dans le cadre de la Sustainable Forestry Initiative (SFI (Sustainable Forestry Initiative));
- Plusieurs unités de gestion forestière ont fait l'objet d'une nouvelle vérification de certification au cours de l'exercice et sont parvenues à conserver leur certification forestière.

Pour en savoir plus sur la certification forestière, veuillez consulter le feuillet de documentation à l'adresse suivante : [ontario.ca/fr/environnement-et-energie/letat-de-la-certification-forestiere-en-ontario](http://www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/letat-de-la-certification-forestiere-en-ontario).
(<http://www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/letat-de-la-certification-forestiere-en-ontario>)

Certification forestière en Ontario – Mars 2013



Certification forestière en Ontario



Science forestière, recherche et élaboration des politiques

Le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts), en collaboration avec ses partenaires, a réalisé des progrès sur le plan des programmes scientifiques, du développement technique et de l'élaboration des politiques en lien avec la gestion forestière. Cette pratique démontre l'engagement du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) en ce qui a trait à l'évaluation et à l'amélioration continue du programme de gestion forestière.

Guides de gestion forestière

Des guides de gestion forestière sont conçus et revus afin de présenter aux aménagistes forestiers des directives et des pratiques exemplaires actualisées qui reposent sur les plus récentes connaissances scientifiques. Un programme continu d'études scientifiques contribue à l'évaluation de l'efficacité des guides de gestion forestière en ce qui a trait à la gestion forestière. Voici certains des progrès réalisés à cet égard :

- Poursuite des activités de révision du Forest Management Guide for Boreal Forest Landscapes (guide de gestion forestière pour les paysages de la forêt boréale), des Management Guidelines for Forestry and Resource Based Tourism (lignes directrices de la gestion des forêts et du tourisme axé sur les ressources) et du Silvicultural Guide (guide de sylviculture);

- Le Forest Management Guide for Cultural Heritage Values (guide de gestion forestière pour les valeurs du patrimoine naturel) a été passé en revue, et il a été conclu qu'aucune modification ne devait y être apportée;
- Nouvelle analyse de l'habitat de l'orignal à l'aide de méthodes actualisées afin d'appuyer le prochain examen du Stand and Site Guide (guide des peuplements et des sites);
- Analyse de l'efficacité des limitations d'accès sur les routes opérationnelles durant la saison de la chasse à l'orignal;
- Réalisation d'activités de surveillance afin d'évaluer l'incidence des incendies et des récoltes sur les écosystèmes des cours d'eau;
- Élaboration et utilisation d'outils axés sur le SIG (Système d'information géographique) dans le cadre de la planification de la gestion forestière afin d'établir des prévisions sur les zones où des eaux de surface et des eaux souterraines alimentent les cours d'eau;
- Activités de surveillance visant à comparer les populations d'oiseaux chanteurs dans les zones d'exploitation forestière avec celles des zones touchées par des perturbations naturelles;
- Élaboration de modèles spatiaux de l'habitat d'oiseaux chanteurs spécifiques afin d'appuyer l'élaboration de guides des paysages.

Surveillance de la conformité des opérations forestières

Les opérations d'aménagement forestier font l'objet d'une surveillance afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux plans approuvés et aux permis. En réponse aux recommandations formulées par le vérificateur général de l'Ontario, le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) a amélioré le programme en prenant les mesures suivantes :

- Intégration de la gestion du risque dans plusieurs procédures du Guide sur l'observation des lois et des politiques en matière de forêts;
- Amélioration de l'uniformité et de l'efficacité des mesures prises pour assurer la conformité.

Surveillance de l'efficacité de la sylviculture

La surveillance de l'efficacité de la sylviculture vise à déterminer si les aménagistes forestiers mènent des activités de régénération forestière et si ces activités produisent les résultats escomptés. En réponse aux recommandations formulées par le vérificateur général de l'Ontario, le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) a mis sur pied une Initiative d'amélioration de la sylviculture (SEI) qui comprend :

- L'examen des politiques sylvicoles générales pour l'Ontario;
- L'examen des possibilités d'amélioration du programme sylvicole, y compris la surveillance de l'efficacité en matière sylvicole.

Gestion de l'information

Le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) continue de recueillir, de gérer et de diffuser des données numériques pour la planification de la gestion forestière. Voici certains des progrès réalisés en ce qui a trait aux données numériques et aux applications utilisées pour stocker et diffuser les données numériques :

- Achèvement de la modernisation des applications d'entreposage de l'information sur les terres;
- Regroupement des données sur les terres humides et mise en œuvre de nouvelles normes pour les données sur les espèces;
- Intégration des nouvelles données de l'Inventaire des ressources forestières dans l'application publique

«Comment faire une carte topographique » du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts);

- Examen de la technologie utilisée pour communiquer les données sur la planification de la gestion forestière à l'industrie forestière.

Méthodes d'analyse

L'analyse aide les responsables de la planification de la gestion forestière à aborder les considérations sociales et économiques et les questions liées à la présence d'habitats fauniques, à la diversité biologique et à l'aménagement des paysages. Voici certains des progrès et des améliorations réalisés à cet égard :

- Examen des méthodes permettant d'améliorer l'intégration des questions spatiales et économiques dans la planification;
- Réalisation d'analyses à l'appui du projet d'élaboration de politiques sur le carbone forestier;
- Amélioration des outils d'aide à la décision pour la planification de la gestion forestière, y compris le Zone Delineation Tool (outil de délimitation des zones), le Modelling and Inventory Support Tool (outil d'aide à la modélisation et à l'inventaire) et le Strategic Forest Management Model (modèle d'aménagement forestier stratégique);
- Réalisation de recherches scientifiques liées à la modélisation afin d'améliorer des intrants comme la croissance, le rendement et la succession naturelle.

Formation professionnelle et technique

Le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) maintient des programmes de formation professionnelle et technique afin d'accroître et d'actualiser continuellement les connaissances des personnes chargées de la planification et de la mise en œuvre des activités de gestion forestière. Les activités de formation suivantes ont notamment été réalisées :

- Diffusion de renseignements sur les initiatives de formation par le biais d'un bulletin d'information électronique, et promotion du site Cap sur l'apprentissage;
- Présentation de modules d'apprentissage en ligne et de séances de discussions sur le changement climatique;
- Formation sur tous les guides ainsi qu'une formation destinée aux exploitants en lien avec le Stand and Site Guide (guide sur les peuplements et les sites);
- Tenue d'ateliers et de cours d'application dans l'ensemble de la province sur la classification écologique des terres;
- Présentation d'un atelier des analystes afin de mettre en évidence les points de vue de l'industrie et du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) à l'égard de la modélisation spatiale;
- Formation à l'intention du personnel du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) sur l'utilisation des mesures de recours en lien avec la conformité des opérations forestières;
- Formation continue, certification ou octroi de permis pour les inspecteurs des opérations forestières, les mesureurs et les préposés au marquage des arbres.

Sensibilisation du public à la gestion forestière

Le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) participe, directement et par le biais de partenariats, à la sensibilisation du public à l'égard de la gestion des forêts de l'Ontario. Voici certaines des principales activités de sensibilisation du public qui ont été réalisées :

- Publication de matériel didactique sur le site Web du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des

Forêts) et participation à des foires internationales afin de faire la promotion des produits forestiers de l'Ontario, de l'initiative Le bois de l'Ontario et de l'aménagement forestier durable.

Surveillance des populations fauniques

La surveillance provinciale des populations fauniques permet de déterminer si des populations d'espèces forestières fauniques en santé subsistent et contribue à mieux comprendre l'incidence de l'aménagement forestier sur les populations fauniques. Voici certaines des activités de surveillance des populations fauniques qui ont été réalisées :

- Activités continues de surveillance des migrations et de relevé des oiseaux par l'entremise de la Boreal Science Co-operative;
- Conception, élaboration et planification du Programme d'inventaire et de surveillance d'espèces multiples;
- Surveillance des petits mammifères pour le parc Algonquin en collaboration avec l'Université de Guelph;
- Réalisation de relevés d'originaux.

Classification écologique des terres

Le programme de classification écologique des terres (CET (classification écologique des terres)) établit un cadre provincial uniforme pour la description, l'interprétation et l'inventaire des écosystèmes. Voici certaines des réalisations du programme de classification écologique des terres :

- Utilisation de la CET (classification écologique des terres) dans les inventaires provinciaux des ressources forestières;
- Préparation d'une CET (classification écologique des terres) pour le Grand Nord.

Croissance et rendement

Le Programme de la croissance et du rendement des forêts permet d'améliorer les connaissances à l'égard de la croissance, de la productivité et de la dynamique des forêts de l'Ontario. Voici certaines des activités qui ont été réalisées en lien avec la croissance et le rendement :

- Établissement de nouvelles parcelles-échantillons et nouvelle mesure des parcelles existantes;
- Participation à une étude sur l'impact de l'agrile du frêne;
- Mise sur pied d'une étude sur la succession forestière afin de recueillir des données qui seront utilisées dans la planification de la gestion forestière.

Études sur l'exploitation par arbres entiers et la biomasse

Le projet d'exploitation par arbres entiers, lancé en 1991, se concentre sur les processus des écosystèmes et les changements qui surviennent en réaction à différents niveaux d'enlèvement de la biomasse. Voici certains des progrès qui ont été réalisés en lien avec les études :

- Réalisation des évaluations des sites de la 10^e année et présentation des résultats au Comité provincial des techniques forestières, qui en tiendra compte lors de la révision du Silvicultural Guide (guide de sylviculture);
- Mise sur pied d'un nouvel essai de recherche pour examiner les répercussions potentielles de l'exploitation de la biomasse.

Centre de lutte contre les espèces envahissantes

Le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) collabore avec le Centre de lutte contre les espèces envahissantes (CLEE (le Centre de lutte contre les espèces envahissantes)) afin de contribuer aux activités de recherche et de sensibilisation à l'égard des espèces envahissantes en Ontario. La contribution du CLEE (le Centre de lutte contre les espèces envahissantes) est essentielle pour surmonter les obstacles liés à la prévention et à la détection des espèces envahissantes ainsi qu'aux activités d'intervention et de lutte connexes. Le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) a contribué à plusieurs projets réalisés par le CLEE (le Centre de lutte contre les espèces envahissantes), dont les projets suivants :

- Détermination de l'orientation future des activités de lutte contre l'agrile du frêne en Ontario, au Manitoba et au Québec par l'entremise du Forum sur l'agrile du frêne;
 - Élaboration et mise à l'essai de nouvelles méthodes de détection pour les insectes forestiers envahissants;
 - Établissement d'une couche de données dans le SIG (Système d'information géographique) pour saisir et partager des données sur les espèces envahissantes.
-

Participation des Autochtones à la gestion forestière

En vertu de l'Évaluation environnementale de portée générale sur la gestion forestière des terres de la Couronne en Ontario du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts), les chefs de district doivent mener des négociations à l'échelle locale avec les communautés autochtones. Ces négociations doivent servir à identifier et à mettre en œuvre des moyens d'atteindre une participation plus égale des peuples autochtones aux avantages tirés du processus et de la mise en œuvre de la planification de la gestion forestière.

La participation d'autres parties est essentielle à la réussite de la mise en œuvre, ce qui comprend la participation des communautés autochtones, de l'industrie forestière et d'autres organismes gouvernementaux (p. ex. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et Ressources naturelles Canada). Les dispositions et les ententes prennent différentes formes et tentent de tenir compte de la situation, des besoins et des moyens uniques de chacune des communautés autochtones.

Accès aux ressources forestières

Pour chacun des districts, le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) aide l'industrie forestière et les communautés autochtones à négocier l'accès aux ressources par le biais de divers mécanismes. Par exemple, des possibilités de récolte ont été proposées en délivrant des permis aux communautés autochtones ou à des membres de la communauté à l'échelle du district.

Perspectives sylvicoles

La régénération des forêts et les soins sylvicoles englobent notamment l'augmentation du matériel de reproduction en pépinière, la plantation, l'ensemencement, l'espacement, le nettoyage, l'éclaircie et la préparation des terrains. Les chefs de district ont cherché à conclure des ententes particulières entre les l'industrie forestière et les communautés autochtones pour la réalisation de travaux sylvicoles sous contrat. Les ententes peuvent également viser d'autres activités clés liées à la gestion forestière, comme le halage du bois, la construction et l'entretien des routes et la collecte d'information.

Emploi

En 2012-2013, le taux de participation des populations autochtones travaillant dans tous les aspects de la gestion forestière a varié, en grande partie en raison d'une baisse de l'activité de l'industrie forestière résultant de la conjoncture du marché. Tel qu'il a été indiqué précédemment, les populations autochtones ont participé à

l'exploitation forestière ainsi qu'à la sylviculture et à d'autres activités. Les populations autochtones ont aussi travaillé dans des usines de transformation des ressources forestières (scieries). Les entités commerciales constituées pourraient être directement affiliées à des communautés autochtones, être dirigées par des personnes appartenant à une communauté autochtone ou être exploitées par des parties non autochtones.

L'industrie forestière assure souvent la formation, l'embauche et le recrutement et offre des débouchés pour les entrepreneurs indépendants. Certains districts fournissent des estimations du nombre total d'Autochtones employés par l'industrie dans le district. Toutefois, dans de nombreux cas, les données sont incomplètes en ce qui a trait au nombre global d'Autochtones travaillant dans l'industrie forestière.

Accès des populations autochtones aux ressources forestières – 2012-2013

District	Type de tenure	Volume estimatif total attribué ¹ (en milliers de mètres cubes)	Nombre de communautés autochtones touchées
Algonquin Park	Contrat	59,1	2
Cochrane	Contrat, Permis	678	3
Dryden	Permis	95,1	3
Fort Frances	Contrat, Permis	370,8	8
Hearst	Contrat	86	2
Kenora	Permis	95,3	3
Kirkland Lake	Contrat, Permis	107	2
Nipigon	Permis	419,5	8
North Bay	Permis	32,9	3
Pembroke	Permis	5,7	1
Red Lake	Permis	7,9	1
Sault Ste. Marie	Lettre d'engagement conditionnel	40	3
Sioux Lookout	Permis	314	1
Sudbury	Permis	119,9	5
Thunder Bay	Permis	249,1	2
Timmins	Contrat, Permis	Inconnu	2

Accès des populations autochtones aux contrats sylvicoles et à d'autres débouchés – 2012-2013

District	Valeur estimative des contrats – Industrie et MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts)	Nombre de communautés touchées	Types d'activités
Algonquin Park	385 ha	9	Marquage d'arbres

	72 ha		Soins sylvicoles
Cochrane	Inconnu	3	Entretien des routes, contrôle des castors et gestion des déchets de coupe
Dryden	4,3 M semis	2	Production de semis
	91 ha		Opérations d'éclaircie
	8,6 k\$		Construction et entretien des routes
Fort Frances	289 k\$	9	Production de semis, plantation d'arbres, collecte des cônes et opérations d'éclaircie
	66 k\$		Services de gestion forestière
	580 k\$		Construction et entretien des routes, inspections des traverses de cours d'eau
	57 k\$		Traverses de cours d'eau et inspections
	72 k\$		Déchiquetage et transport de la biomasse
Hearst	Inconnu	1	Collecte des cônes
Inconnu	Inconnu		Contrôle des castors
Kenora	548 k\$	6	Construction et entretien des routes
	34 k\$		Empilage et incinération des déchets de coupe
	226 k\$		Services de gestion forestière
Kirkland Lake	51 ha	1	Soins sylvicoles
Nipigon	1,4 M\$	11	Construction et entretien des routes
	100 k semis		Plantation d'arbres
North Bay	13 k\$	2	Soins sylvicoles
Sault Ste. Marie	500 k semis	2	Production de semis
	300 hectolitres		Collecte des cônes
Sioux Lookout	1 M\$	1	Construction et entretien des routes
Sudbury	950 k semis	1	Production de semis
Thunder Bay	40 k semis	2	Plantation d'arbres
	49 k\$		Construction et entretien des routes

Formation et perfectionnement

Les chefs de district ont contribué à la coordination des programmes afin d'aider les communautés autochtones à se préparer à une participation accrue aux activités de gestion forestière. Dans certains cas, le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) appuie la formation des Autochtones en offrant du financement, des installations ou de l'équipement. Parfois, les districts offrent des services de formation directs ou du leadership en lien avec les initiatives de formation.

Les ateliers sur la planification de la gestion forestière du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) sont les activités de formation les plus courantes qui ont été offertes aux Autochtones. De plus en plus de communautés bénéficient des avantages de ce programme à mesure que la participation des Autochtones augmente. De plus, le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) et l'industrie forestière appuient un éventail d'initiatives de formation et de perfectionnement pour le bénéfice des populations autochtones. En voici des exemples :

- La huitième année du programme Earthwalker des Algonquins de Pikwakanagan (Pembroke);
- Le programme de formation et d'emploi sur les éclaircies hâtives (Dryden);
- Des séances de formation sur la prévention des incendies, le nivellement des routes et l'amélioration de la conformité des opérations forestières (Nipigon);
- Le district de Fort Frances a collaboré avec les Premières nations locales afin d'élargir son Programme d'intendance environnementale des jeunes brigadiers. L'objectif était d'augmenter le nombre de participants autochtones et de s'assurer que les jeunes employés reflètent la diversité du district.

Le Programme d'expérience de travail pour les jeunes Autochtones (PETJA (Le Programme d'expérience de travail pour les jeunes Autochtones)) et le Programme d'emploi des jeunes Autochtones dans le domaine des ressources naturelles du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) sont des exemples de vastes programmes de formation poussée. Dans le cadre du PETJA (Le Programme d'expérience de travail pour les jeunes Autochtones), les districts offrent des emplois d'été de huit semaines aux jeunes Autochtones durant une période maximale de trois étés consécutifs. Les placements professionnels du PETJA (Le Programme d'expérience de travail pour les jeunes Autochtones) peuvent se dérouler au sein du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) ou d'une communauté ou organisation autochtone. Ils sont axés sur des projets de gestion des ressources, l'acquisition de compétences professionnelles et le perfectionnement personnel.

Le Programme d'emploi des jeunes Autochtones dans le domaine des ressources naturelles est un programme d'emploi et de formation de six semaines qui est destiné aux jeunes des communautés autochtones. Le Confederation College gère ce programme et reçoit du soutien du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts), d'autres ministères et organismes gouvernementaux et de partenaires de l'industrie.

Rôle dans la planification et la gestion

En plus des efforts déployés en vue d'assurer une participation plus égale pour les populations autochtones dans les avantages tirés des activités de gestion forestière, les districts du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) s'emploient à dénicher des tribunes efficaces où les communautés autochtones auront leur mot à dire dans la planification et la gestion des ressources forestières. Dans de nombreux districts, les peuples autochtones sont membres des comités de citoyens locaux et sont représentés au sein des équipes de planification de la gestion forestière au même titre que l'industrie forestière, le gouvernement et le public.

Les plans de gestion forestière renferment des rapports détaillés contenant des renseignements généraux sur les Autochtones et des cartes des valeurs autochtones. Ces rapports font la synthèse des caractéristiques des ressources naturelles, de l'utilisation des terres, des valeurs et des préoccupations des communautés en ce qui a

trait à la gestion forestière. Les districts ont offert une aide financière à certaines communautés pour la préparation de ces éléments.

Le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) a aussi examiné, créé et encouragé de nouveaux modèles opérationnels et de nouvelles ententes en matière de tenure. Les membres des Premières nations et les Métis ont pris une part active et cherchent de plus en plus à participer à la gestion forestière et au secteur forestier. Voici certains des progrès réalisés en lien avec les ententes de tenure :

- Mise sur pied de la Nawiinginokiima Forest Management Corporation, la première société de gestion forestière locale de la province. Les communautés de la Première nation de Pic Moberg, de la Première nation Ojibways de Pic River, de la Première nation Hornepayne, de White River, de Marathon, de Manitouwadge et de Hornepayne agissent à titre de partenaires au sein de la société. La Nawiinginokiima Forest Management Corporation gère et supervise la gestion forestière et la vente du bois d'œuvre dans quatre unités de gestion forestière : la forêt Nagagami, la forêt White River, la forêt Big Pic et la forêt Pic River;
- Octroi à la société Rainy Lake Tribal Resource Management Inc. d'un permis d'exploitation de ressources forestières amélioré d'une durée de cinq ans pour la gestion de la forêt Sapawe. Le permis d'exploitation de ressources forestières amélioré permet à une communauté non seulement de récolter le bois, mais aussi de gérer la forêt d'où elle vient.

Le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) collabore aussi avec des communautés autochtones dans le Grand Nord afin de répondre à leurs intérêts en matière de gestion forestière. Le MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) a notamment réalisé les activités suivantes :

- Collaboration avec les Premières nations de Cat Lake et Slate Falls à la préparation d'une demande d'autorisation au titre de la Loi sur les évaluations environnementales pour la gestion forestière de la forêt Cat-Slate. Cela permettra de tirer parti des possibilités de gestion forestière identifiées dans leur plan communautaire d'aménagement du territoire approuvé;

Communication avec d'autres Premières nations situées à proximité de la zone d'aménagement forestier concernant la participation à des initiatives de planification de l'aménagement du territoire, notamment les Premières nations d'Eabametoong, de Mishkeegogamang, de Constance Lake et de Moose Cree. Ces initiatives de planification pourraient entraîner l'identification de possibilités additionnelles de gestion forestière dans des zones situées au nord de la zone d'aménagement forestier.

Participation des Autochtones aux activités de planification et de gestion – 2012-2013

	Nombre de représentants des communautés autochtones au sein des CLC		Nombre de représentants des communautés autochtones au sein des équipes de planification		
District	Membres actifs	Membres non actifs	Membres actifs	Membres non actifs	Nombre de rapports d'information sur le contexte autochtone au dossier pour une forêt donnée
Algonquin Park	1	0	9	0	7
Bancroft	1	1	8	0	9
Chapleau	0	0	11	3	16
Cochrane	0	0	2	0	0

Dryden	0	0	8	1	13
Fort Frances	1	0	3	0	13
Hearst	0	0	7	0	11
Kenora	1	0	4	3	18
Kirkland Lake	3	2	5	0	5
Nipigon	2	6	8	13	24
North Bay	5	0	6	0	6
Parry Sound	0	1	0	2	5
Pembroke	1	0	8	1	6
Red Lake	0	0	1	0	1
Sault Ste. Marie	0	0	0	0	6
Sioux Lookout	1	8	2	7	5
Sudbury	0	1	4	10	9
Thunder Bay	6	1	4	0	6
Timmins	2	11	11	3	9

Rapport annuel sur l'aménagement forestier – Conclusion

Les forêts de l'Ontario offrent à la population ontarienne une variété d'avantages sur le plan environnemental, économique et social. Le Rapport annuel sur l'aménagement forestier 2012-2013 met en exergue l'efficacité des programmes forestiers du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) en veillant à ce que les forêts de l'Ontario soient bien gérées pour les générations à venir.

Le présent rapport contient des renseignements clés sur les résultats de la gestion durable des forêts en Ontario et traite des exigences juridiques énoncées dans l'Évaluation environnementale de portée générale sur la gestion forestière des terres de la Couronne en Ontario du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts). Le rapport a aussi été préparé conformément aux principes et à l'esprit de la LDFC (Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne).

Nous vous saurions gré de nous faire part de vos commentaires. Si vous souhaitez obtenir des renseignements détaillés ou nous faire parvenir des commentaires au sujet du présent Rapport sur l'aménagement forestier, veuillez nous envoyer un courriel à : ontforests@webmail.mnr.gov.on.ca (<mailto:ontforests@webmail.mnr.gov.on.ca>)

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur les programmes du MRNF (ministère des Richesses naturelles et des Forêts) à l'adresse suivante : [ontario.ca/forets](http://www.ontario.ca/fr/regions-rurales-et-du-nord/foresterie) (<http://www.ontario.ca/fr/regions-rurales-et-du-nord/foresterie>).

Pour l'exercice du 1er avril 2012 au 31 mars 2013



Le ministre des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario

**Présenté à son honneur,
le lieutenant-gouverneur de l'Ontario**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre le Rapport annuel sur l'aménagement forestier pour l'exercice financier du 1er avril 2012 au 31 mars 2013.

Le ministre,

Bill Mauro
Minister
July, 2014

Cette page contient la version accessible du Rapport annuel sur l'aménagement forestier 2012-2013. Pour obtenir copie du rapport officiel qui a été déposé, veuillez communiquer avec Phemie Hunter à l'adresse phemie.hunter@ontario.ca (<mailto:phemie.hunter@ontario.ca>).

Mis à jour: 27 octobre 2015